



La Tribune



vendredi

SHERBROOKE
2 juin 1995
86e ANNÉE - No 88
0,50 (WEEKEND: 1,25\$) Plus taxes

SERVICE DE NETTOYAGE

SEARS

Commercial et résidentiel
Tapis et meubles rembourrés

APPELEZ
AUJOURD'HUI **569-7141**
1 800 240-7141

Police/A4

Vaste opération contre l'ivresse au volant la nuit prochaine



Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le gouvernement du Québec est prêt à porter de 6,9 à 8 millions \$ son aide pour le projet Zéroplus, via la Société de développement industriel, a annoncé hier le délégué régional Claude Boucher, qui maintient toutefois que le moment est venu pour les gens du milieu de rechercher de nouvelles sources de financement, entre autres auprès de la Société Innovatech Sud du Québec.

Dans une lettre adressée au délégué régional, le ministre de l'Industrie Daniel Paillé dit avoir informé les promoteurs que la participation de la Société de développement industriel du Québec pourrait être majorée de 1 million \$, «ce qui augmenterait l'aide à près de 8 millions \$».

«Mais il y a des conditions car on n'a toujours pas l'entente du fédéral», souligne M. Claude Boucher.

«Dans le cas où l'aide serait effective, il manquerait encore 7 millions \$ pour atteindre le montant de 15 millions \$ attendu par les promoteurs», ajoute le ministre Paillé au sujet de ce projet de 24 millions \$, destiné à manufacturer une nouvelle technologie pour le traitement des affluents des papeteries.

M. Paillé dit en outre avoir

«mentionné à M. Vincent (le promoteur de Zéroplus Robert Vincent) que certaines conditions exigées au départ n'étaient toujours pas rencontrées. L'effort des partenaires se doit d'être augmenté alors que les espoirs dans le niveau de l'implication gouvernementale se doivent d'être réalistes».

Les deux pieds sur terre

«Si je rends publique une lettre qui m'est adressée à titre personnel, c'est dans le but que les choses ne traînent pas inutilement... la lettre vient clarifier des choses. Il est important que l'on se mobilise, mais que l'on garde en même temps les deux pieds sur terre», mentionne Claude Boucher.

«Qu'on aille frapper à la porte de financiers comme Gestion Estrie-Capital et la Société Innovatech; peut-être pourrait-on aller chercher quelques millions \$», pense-t-il.

Le ministre Daniel Paillé est à Sherbrooke aujourd'hui pour dévoiler la composition du conseil d'administration de la Société Innovatech Sud du Québec, une société de capital de risque qui disposera d'une enveloppe de 40 millions \$ sur cinq ans pour le développement d'entreprises à fort contenu technologique.

M. Boucher se réjouit d'autre part de la décision du maire de Sherbrooke, Jean Perrault, de regrouper les forces vives du milieu

pour relancer Zéroplus.

«Bravo si ça devient un projet régional, moi je dis «me voilà» et j'ai l'appui de mon ministre», lance-t-il.

«Il faut que le gouvernement sente que l'Estrie se mobilise, ça ne

devient plus le projet d'un promoteur, mais celui d'une région».

Claude Boucher avait appelé en début de semaine le milieu à contribuer à ce projet, pour lequel les promoteurs demandaient à l'origine un

prêt garanti de 15 millions \$ des gouvernements fédéral et provincial.

Autres textes en A3

Zéroplus: Québec ajoute 1 million \$

Le milieu devra cependant trouver d'autres sources de financement pour le projet, prévient Claude Boucher

Chez nous/B1

Le maire Lacasse justifie les dépenses des élus de Magog



Les quilles de retour à Richmond en août

Les sports/C1

Expos: Carlos Perez signe une 5e victoire



Les Red Wings matent la bande à Chelios

Météo/A2

(153e jour de l'année)

Lever du soleil: 5h02

Coucher: 20h28

Averses;

maximum 24°

Demain: pluvieux;

maximum 20°

Caisse de retraite en péril

261 mineurs exigent leurs 2,7 millions \$ de l'ancienne Carey

Nelson FECTEAU

Theftord Mines

La CSN intente en Cour supérieure une poursuite contre l'ancienne mine Carey d'East Broughton, dans la région de L'Amiante, au montant de 2,7 millions \$, afin qu'elle verse à ses ex-travailleurs le surplus de leur caisse de retraite.

Dans sa requête déposée à Saint-Joseph-de-Beauce, la CSN demande à la Cour supérieure d'ordonner à cette entreprise de verser aux 261 travailleurs le surplus de la caisse de retraite et les intérêts générés par ceux-ci depuis la fermeture de la mine le 25 avril 1986.

Selon le rapport de terminaison, en date du 1er mai 1986, les surplus de la caisse de retraite étaient alors de 1 359 909,64 \$. Avec les intérêts, on estime à 2 665 455 \$ les sommes dues par Carey à ses retraités. Cette évaluation a été faite par un actuaire indépendant de la CSN, M. Pierre Bergeron.

Selon les allégations de la CSN, la Carey, filiale à part entière de la compagnie américaine Celotex, a modifié unilatéralement et illégalement le régime de retraite afin de s'en approprier les surplus. Elle serait ainsi allée à l'encontre de ses obligations légales et contractuelles envers les participants au régime tout en manquant à son devoir d'information.

Dans la requête de la CSN on peut lire que «malgré les prescriptions contraignantes du régime (...) à l'effet que toutes les sommes d'argent versées dans la caisse de retraite ainsi que les profits en découlant ne devaient servir qu'au bénéfice exclusif des employés ou de leurs bénéficiaires pendant la durée et lors de la terminaison du régime sans qu'aucun amendement ne puisse affecter les droits consentis, la mine Carey amanda le régime le 24 août 1984 sans en informer ses employés d'aucune façon en décrétant que toutes les sommes excédentaires de

la caisse de retraite à la terminaison du régime devenaient dorénavant sa propriété(...)».

Deux ans plus tard, une fois la fermeture de la mine complétée, le ou vers le 30 juillet 1986, les administrateurs de Carey adoptaient une autre résolution réaffirmant que tout surplus restant dans la caisse de retraite après la terminaison du régime devait être retourné à la compagnie.

Entré en vigueur le 1er janvier 1972, le régime de retraite des employés de la Carey prévoyait que seule la compagnie contribuait au régime, que celle-ci pouvait amender ou terminer ce dernier, mais à la condition que tout l'actif soit utilisé au bénéfice exclusif des employés ou de leurs bénéficiaires.

À Tampa

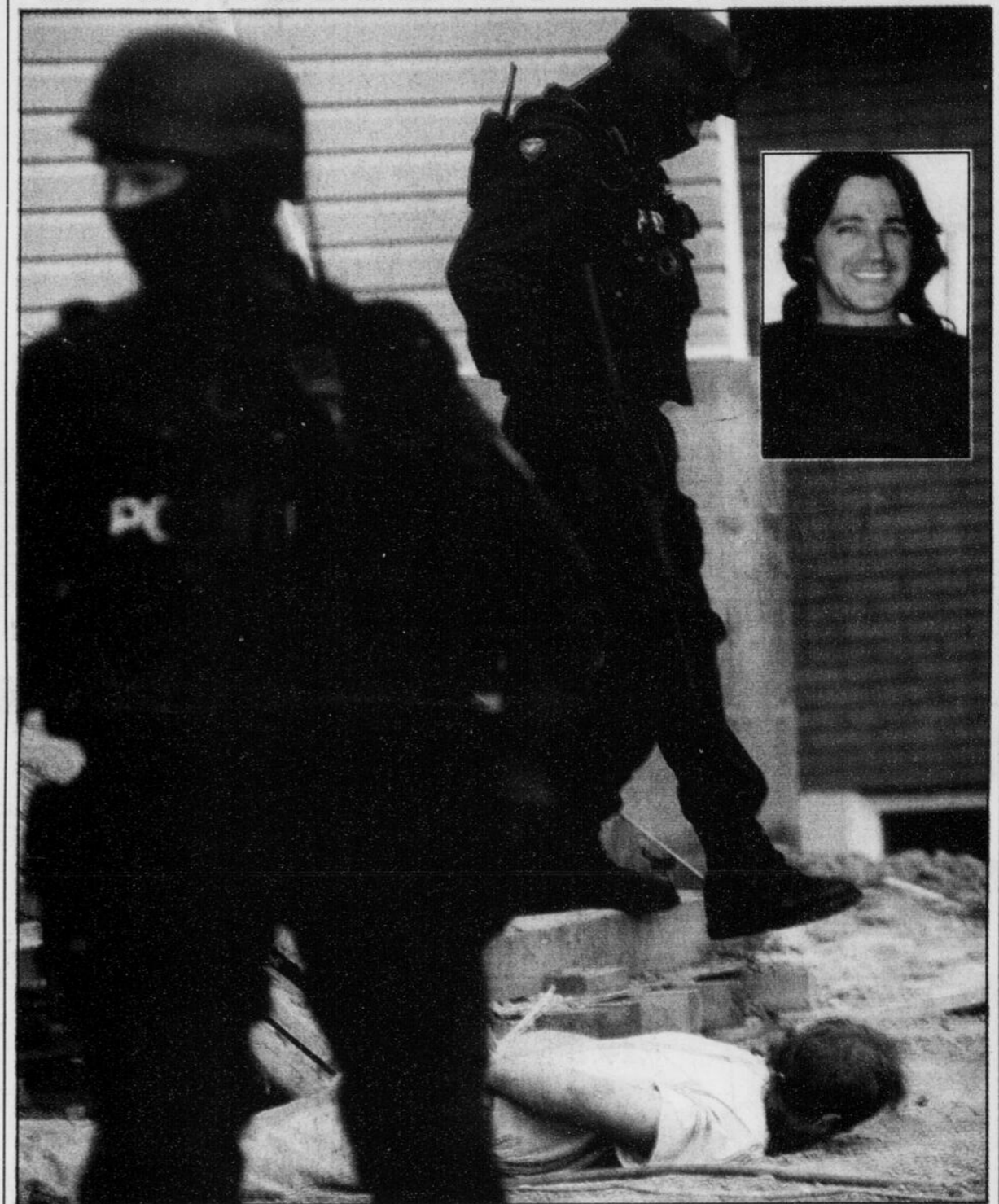
Placées sous la protection de la Loi de la faillite américaine depuis octobre 1990, Celotex, la compagnie-mère, et sa filiale à part entière, Carey Canada, ont conclu récemment avec Métallurgie Noranda une entente en vue de l'acquisition par Noranda des installations de la Carey à East Broughton pour la réalisation de Magnola à cet endroit.

Le 22 mars dernier, Celotex et Carey Canada ont déposé une requête pour obtenir une ordonnance approuvant et autorisant la vente de certains actifs, libres de toutes sûretés, réclamations et charges, à Magnola pour la somme de 3 250 000 \$ canadiens. La requête déposée vise également l'obtention d'une injonction interdisant à toute personne qui avait, à ou aura des réclamations contre Carey de les faire valoir contre Magnola.

De là la décision de la CSN de s'objecter à cette demande d'ordonnance lors de l'audition de celle-ci le 26 juin à Tampa en Floride.

Rappels que le projet Magnola visant à utiliser les résidus d'amiante pour en retirer le magnésium procurerait de l'emploi à 375 travailleurs et nécessiterait des investissements de 525 millions \$.

LE «GIT» POLICIER MOBILISÉ DEUX FOIS



Téléphoto, par Claude Croisetière

Évadé depuis un peu plus d'un mois du Centre fédéral de formation de Laval, Claude Joly (en mortaise) a causé tout un émoi dans le quartier Est de Sherbrooke, hier. L'opération policière a permis de lui mettre la main au collet, mais les membres de l'escouade tactique ont dû intercepter d'autres personnes du secteur auparavant, histoire de vérifier les identités.

Un évadé à capturer et un tireur fou à raisonner

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Deux opérations policières d'envergure et retentissantes ont nécessité l'aide du Groupe d'intervention tactique, hier soir à Sherbrooke.

Tout d'abord, vers 19 h 30 dans le quartier Est de Sherbrooke, les détectives de la police municipale de Sherbrooke, des membres du Groupe d'intervention, des gendarmes de même que deux enquêteurs de la Sûreté du Québec de Montréal, ont encerclé un bungalow en construction, en vue d'arrêter Claude Joly, âgé de 36 ans, évadé du Centre fédéral de formation de Laval depuis le 29 avril dernier.

Retentissante cette opération, parce qu'un pétard a annoncé l'intervention policière, dans le but de saisir les gens concernés.

Selon les informations obtenues,

Joly, au moment de son arrestation, donnait un coup de main à des connaissances. Les mille et une précautions mises de l'avant par les policiers voulaient prévenir toute effusion de sang et tout danger, car l'individu visé par cette action avait juré qu'il ne se ferait jamais arrêter vivant et qu'il n'hésiterait pas à faire feu sur les policiers.

L'opération, tenue sous la supervision du capitaine Louis Raïche et du lieutenant-détective André Castonguay, s'est bien déroulée même si l'individu, après coup, a soutenu ne pas se nommer Claude Joly.

La police devait obtenir, plus tard en soirée, la confirmation de son identité.

Joly, qui possède un casier judiciaire alourdi d'une kyrielle de crimes de toutes sortes, s'était évadé du centre de Laval en compagnie de deux autres individus.

Tous trois avaient utilisé une échelle pour sauter la clôture. Tous

trois ont été repris depuis, Joly à Sherbrooke, un second à Québec et un dernier à Montréal.

Un tireur rue King Ouest

L'autre opération policière a eu lieu au 380 King Ouest.

Au moment de mettre sous presse, une vingtaine de policiers de Sherbrooke, dont les membres du groupe d'intervention, tentaient de ramener à la raison un individu de 37 ans armé, barricadé dans un appartement (l'ex-hôtel King George, face au Palais de justice).

Vers 21h30 des témoins ont entendu trois coups de feu provenant de ce secteur. Des vérifications plus approfondies ont permis d'en déterminer l'endroit exact.

Un individu qui se trouvait avec le forcené a pu s'enfuir et donner des informations plus précises aux policiers.

Personne n'a été blessé et aucune évacuation n'a été effectuée.

PRENEZ VOS VACANCES EN TOUTE TRANQUILITÉ

FAITES VÉRIFIER VOTRE VÉHICULE PAR LES EXPERTS DE CANADIAN TIRE

SHERBROOKE
1850, rue King Ouest
566-1161

FLEURIMONT
1645, rue King Est
566-5993



Du travail de qualité au meilleur prix... **C'EST GARANTI!**

À LIRE DEMAIN

ARTS ET SPECTACLES



Jim Corcoran se nourrit de sa curiosité insatiable

Patrick Huard est le premier surpris de son succès



Ce qui intéresse Daniel Dadouas: des personnages «avec du jus»



VIVRE Jean Lapierre savoure en paix sa liberté retrouvée



Manifestation à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul contre les compressions

Le personnel voit sa planche de salut dans les services à domicile

Kathy NOËL Sherbrooke

Nous aurions pu faire une grève de la faim pour attirer l'attention, mais nous vivons assez de stress comme ça... Nous aurions pu avoir un menu plus élaboré, mais c'est tout ce que nous pouvons nous payer!

Hot-dog à la main, les syndiqués de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, accompagnés de leur présidente, Christiane Fiset, ont manifesté hier contre les compressions budgétaires qui affligent actuellement le réseau de la santé. Sous un soleil radieux, les employés avaient

transformé la façade de l'institution en un véritable «patio».

«C'est une journée de sensibilisation sur l'importance de l'emploi dans le cadre des nombreuses fermetures de poste. Pour nous, des compressions dans les emplois signifient des compressions dans les services. Nous réclamons de pouvoir maintenir nos emplois et si ce n'est plus à l'intérieur des milieux hospitaliers, nous sommes prêts à assumer les services en milieu dit naturel», explique Christiane Fiset, présidente du syndicat des salariés.

Le syndicat regroupe tous les employés généraux, le personnel de bureau et paramédical, celui de l'entretien ménager et du service diété-

que. Il regroupe également les employés de métier et les infirmières responsables des enfants en bas âge. Si les membres reconnaissent la nécessité d'un remaniement du réseau de la santé, ils se demandent pourquoi la Régie régionale ne poursuit pas son virage avec le personnel actuel. Les syndiqués refusent également de voir le principe d'égalité d'accès aux soins bafoué.

Rappelons que, récemment, la Régie régionale s'associait à la firme Pro-gestion pour inciter les syndiqués à démarrer des petites entreprises.

«On s'oriente vers la privatisation et seules les personnes qui auront les moyens de se faire soigner pourront y avoir accès. Nous refu-

sons de retourner à une médecine des riches et une médecine des pauvres. C'est aussi une façon de se débarrasser des employés du réseau», poursuit la présidente.

«Étant donné qu'il y a reconfiguration du système, on se demande pourquoi les services qui sont déplacés vers les milieux naturels ne pourraient pas relever du réseau et que nos gens soient réaffectés à ces tâches», conclut Christiane Fiset.

Le syndicat des salariés de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul compte actuellement environ 420 membres. Il y a moins d'un an, il en comptait plus de 500. Les compressions annoncées dans le réseau de la santé l'automne dernier sont de l'ordre de 44 millions \$ sur quatre ans.

Le journaliste Yvon Rousseau prend sa retraite après 35 ans à La Tribune

«J'ai vécu jusqu'ici une vie tout à fait fantastique»

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

J'ai toujours eu une vie remplie de contradictions. Pour moi, aujourd'hui, c'est la fin ici... et en même temps, c'est le début d'un nouveau mois!

Laissez un peu de terrain, un peu de latitude à Yvon Rousseau et le jeu de mots, le calembour, la blague sortira tout doucement, suivi d'un plissement des yeux et d'un rire heureux.

Après 41 ans d'un métier qu'il qualifie de métier fantastique, Yvon quitte La Tribune où il a égrené 35 ans de sa vie... entre ses activités professionnelles de journaliste et celles du syndicaliste profondément engagé.

Le genre de gars à être toujours plus ailleurs qu'ici.

Pas besoin de mesurer 1m80 et de peser dans les 100 et quelques kilos pour laisser un grand vide derrière soi. On peut en parler et en blaguer avec Yvon, un homme de 1m 60 (cinq pieds et trois pouces) et de 57 kilos (125 livres).

«Je ne peux pas dire que mon gargarit a nui à ma carrière et personnellement je ne m'en suis jamais formalisé et encore moins fait de complexe. Au contraire, cela m'a forcé à être traité en grand homme plutôt qu'en homme grand», a-t-il lancé avec ce rire en cascade qui l'a toujours caractérisé.

Originaire de Granby où il a été élevé, Yvon a fourbi ses premières armes au quotidien La Voix de l'Est et dans divers hebdomas avant d'atterrir à Sherbrooke, un jour de septembre 1960, pour poursuivre sa carrière de journaliste et pour amorcer une toute aussi carrière de syndicaliste.

Pourquoi le journalisme plutôt qu'un autre métier? «Mon goût me portait davantage vers des études en génie mais si je me faisais aux tests d'orientation que l'on passait à l'école, mes prédispositions me destinaient vers le journalisme.»

Il ne l'a jamais regretté. Pas un instant, pas un article, pas une ligne, pas un mot.

«J'ai vécu jusqu'ici une vie tout à fait fantastique. J'ai toujours fait ce que j'ai aimé, j'ai toujours aimé ce que j'ai fait. Je ne pars pas avec une



Le journaliste Yvon Rousseau (debout) a franchi hier sa dernière journée de travail, avant sa retraite, le sourire aux lèvres... Il a d'ailleurs régalé ses confrères et collègues de la rédaction, réunis à un dîner pour lui rendre hommage, des calembours qu'il affectionne tant. À droite d'Yvon, on aperçoit Stéphane Lavallée, directeur de l'information à La Tribune.

mine renfrognée, avec regret ou amertume, mais avec énormément de satisfaction. Mais plus que le métier, c'est le milieu, les gens qui vont me manquer. Je connais tous les noms des quelque 200, 205 même, employés.»

«Travail envoûtant»

Dans le journalisme, il a toujours aimé l'inattendu, l'affaire nouvelle qui surgissait. «Tu es constamment confronté à du nouveau, des idées nouvelles, à des changements. C'est ce qui en fait un travail envoûtant.»

Il a accumulé des centaines de souvenirs au fil des ans, mais il a particulièrement aimé la couverture du procès du camionneur Richard Bilodeau qu'il avait faite au New Hampshire il y a quelques années. L'atmosphère, la camaraderie, le dépassement même «si on se sentait un peu chez nous». Tout lui a plu et ça résume bien le métier de scribouilleur.

La première déchirure, le premier moment de la séparation imminente d'un monde qu'il a profondément aimé s'est fait au mois de février, au moment des élections de l'exécutif du syndicat des employés de La Tribune. «Devant la retraite qui venait, je n'ai pas soumis ma candidature aux élections et c'est là que j'ai réalisé que le moment du départ approchait drôlement.»

Il aura présidé des destinées de ce syndicat de 1973 à 1995 sauf pour l'année 1987. Il a également œuvré au sein du syndicat provincial Le Local 145, sans oublier son implication très grande dans le Conseil des travailleurs et des travailleuses de l'Estrie...

«J'ai toujours mené de front trois, quatre postes en même temps. Durant toutes ces années, à l'échéance, j'avais comme tout le monde que deux semaines de vacances. C'est pour ça que l'été 1995 m'apparaît comme une période bénie dont je

vais profiter à fond... à ne rien faire ou presque. Je n'ai pas l'intention de passer ma retraite les deux pieds appuyés sur la bavette du poêle, aussi quand l'automne reviendra, on examinera les activités que je vais privilégier.»

Il en a profité pour remercier son épouse et ses enfants d'avoir enduré et accepté ses multiples activités. «Je me rappellerai toujours un soir, ou plutôt une nuit où je suis entré pour trouver mon fils endormi dans un fauteuil (le couple aura élevé quatre enfants, des jumelles et deux garçons). Quand je lui ai demandé ce qu'il faisait là, il m'a répondu qu'il voulait me parler, que c'était important et qu'il me voyait plus souvent à la télé...»

Des voyages plus nombreux, des séjours plus longs à l'extérieur ponctueront une retraite où Yvon entend jouer également un rôle de grand-papa gâteau avec ses trois petits-fils qu'il adore.

RÉSULTATS

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	2 142 593,60 \$
5/6+ 6	107 129,70 \$
5/6 257	2 000,80 \$
4/6 13 390	73,60 \$
3/6 262 352	10,00 \$

Ventes totales: 15 352 683,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$
Prochain tirage: 95-06-03

lotto-québec
Tirage du 95-05-31
649
17 25 27 30 32 36
Numéro complémentaire: 49

Extra Tirage du 95-05-31

NUMÉROS	LOTS
780424	100 000 \$
80424	1 000 \$
0424	250 \$
424	50 \$
24	10 \$
4	2 \$

Panéo Tirage du 95-06-01

5	8	10	12	15
16	17	25	26	32
34	36	37	51	53
54	55	59	60	63

Prochain tirage: 95-06-02

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

10 MARATHONS DE 500\$ À GAGNER!

BINGO SOLEIL
À GAGNER 5 000\$ EN ARGENT!

1er MARATHON (carte complète) CARTE POURPRE

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR

B-15, 0-68, G-54, N-44, G-56

POUR VOUS ABONNER 564-5466 1 800 567-6955

La Tribune

ÉTUDIANTS

Voici les offres d'emploi du Centre d'emploi du Canada pour étudiants Rechercheur en marketing: Sherbrooke, 6 \$/heure, réaliser une étude de marché, études en marketing. Aide-mécanicien: Saint-Denis-de-Brompton, 7 \$/heure ou plus, 44

WEEK-END SEMAINE DU 28 MAI 1995

La Maison Aube-Lumière No gagnant 0248

CLAUDE HARVEY Sherbrooke

Domaine du Lac Jackson 4000, chemin St-François, St-Mathieu-du-Parc 1 800 663-1522

heures/semaine, graissage de machinerie.

Rédactrice au journal: Windsor, bonne connaissance des conditions des femmes, formation académique connexe.

Travailleur/euse de rue: Sherbrooke, connaissances en relation d'aide, connaît les problématiques des jeunes, neuf semaines.

Serveur/euse: Ascot Corner, avoir de l'expérience et être responsable, service aux tables.

Informaticien: Fleurimont, réorganisation d'une banque de données, formation académique connexe, connaissance du langage html et de l'Internet.

Si vous désirez obtenir de plus amples informations, veuillez contacter votre Centre d'emploi pour étudiants au 566-1044.

LA QUOTIDIENNE 972-5329

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile: Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot: \$3.43 taxe de vente du Québec: 22 Côté à l'abonné: \$3.65

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

Abonnement par le poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos for-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE max 24	CIEL VARIABLE (nuit) min 11	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE max 22	ENSOLEILLÉ 7/20	ENSOLEILLÉ 8/22

GOLF • BBQ • JARDINAGE • VOYAGE

Inquiet de la météo?

1 900 451-4455

Nos météorologues à votre service

Environnement Canada La météo à la source

CAMPING • MÉTÉO-MONDE • FESTIVAL

INDEX

Arts:	B-5	Messier en liberté:	B-2
Bandes dessinées:	B-2	Petites annonces:	
Chez nous:	B-1		B-7 et C-5
Décès:	C-7	Plein air:	B-6
Économie:	B-3	Sports:	C-1
Éditorial:	A-6	Vivre:	B-4
Horoscope:	B-2		

Actualité en bref

Front commun pour convaincre Kruger

Bromptonville (LG) — Un front commun se dessine déjà à Bromptonville en vue de convaincre la direction de la compagnie Kruger de choisir son usine de Bromptonville pour mener son projet d'aménagement d'une nouvelle unité de production de papier couché, nécessitant un investissement de plus de 100 millions \$.



Clément Nault, vice-président aux affaires publiques de Kruger, Alain P. Labonté, précisait que Bromptonville est considérée au même titre que les autres villes où l'entreprise possède déjà des installations.

Il n'en fallait pas plus pour inciter le maire Clément Nault à passer à l'action. Déjà, la municipalité prévoit annoncer, lundi, conjointement avec le syndicat des employés de l'usine locale, la formation d'un front commun et la mise en place d'actions en faveur de Bromptonville.

«L'annonce d'un investissement de 100 millions \$ par la Kruger serait considérée comme une bénédiction du ciel pour Bromptonville, lance le maire Nault. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour convaincre la compagnie d'investir chez nous. Au-delà de la somme d'argent et des avantages que cela représente pour la municipalité, ce geste assurerait la sauvegarde des emplois à long terme, et c'est ce qui compte vraiment.»

L'Université et le harcèlement

Sherbrooke (GF) — La semaine dernière, c'était au tour des doyens et des directeurs de services. Hier, jeudi, c'était les cadres intermédiaires. La semaine prochaine, ce seront les dirigeants d'associations d'étudiants et de syndicats d'employés.

À l'Université de Sherbrooke, toutes ces personnes auront été rencontrées afin de mieux faire connaître la politique-maison de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel et des gestes que chacun peut poser pour prévenir ou corriger les situations de harcèlement.

Ces rencontres d'information et de formation sont tenues par le Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement sexuel dont le fonctionnement a été confié à la firme Proact et au Groupe J.L., une firme privée extérieure à l'université, de manière à assurer la confidentialité la plus stricte.

La politique de l'université contre le harcèlement sexuel existe depuis deux ans. C'est dans cette foulée que des activités de sensibilisation sont organisées. Aux représentants de l'employeur, le message est clair: recevoir avec confidentialité et empathie toutes les plaintes de harcèlement; offrir son support à la victime et rencontrer le harceleur le plus rapidement possible afin que la situation ne se reproduise plus. Un soutien peut être obtenu auprès du centre et du Groupe J.L.

Pas de tennis au parc Saint-Antoine

Sherbrooke (JB) — Les courts de tennis du parc Saint-Antoine de Sherbrooke seront fermés aujourd'hui et demain, afin d'effectuer des réparations sur la surface synthétique du terrain. Dès le lendemain, les adeptes pourront à nouveau pratiquer le tennis au parc Saint-Antoine.

Femme d'affaires de l'année

Sherbrooke — L'Association des femmes d'affaires du Québec, chapitre Estrie, organise le concours «Femme d'affaires de l'année» pour toutes les membres de l'association. Par ce concours, l'A.F.A.Q. veut souligner l'excellence de l'entrepreneuriat féminin de la région.

Le nom de la récipiendaire sera annoncé à l'occasion du Gala de la Femme d'affaires de l'année qui se tiendra le 14 juin à 19 h à l'Hôtel Delta Sherbrooke. Cette année, le Gala est sous la présidence d'honneur de Mme Lucie Bertrand, vice-présidente de la région Richelieu, à Hydro-Québec.

Le Centre de réadaptation en fête

Sherbrooke (JB) — Le samedi 10 juin, au Parc Jacques-Cartier de Sherbrooke, le Centre de réadaptation Estrie, en collaboration avec le Club Optimiste de la zone 17 et les Forces armées canadiennes du bureau de Sherbrooke, organise une journée tricycles, bicyclettes et fauteuils roulants pour les enfants et adolescents qui reçoivent des services en éducation spécialisée, ergothérapie et physiothérapie du Centre.

Cette activité se veut une magnifique rencontre pour féliciter les jeunes qui ont travaillé très fort toute l'année pour être plus autonomes malgré leur handicap. En cas de pluie, l'activité se déroulera à l'aréna Eugène-Lalonde de Sherbrooke.

«Nous allons servir de chair à canon»

Le président du Syndicat des employés de soutien de l'Université de Sherbrooke, Luc Robillard, outré par les propos de Pierre Reid

Claude PLANTE Sherbrooke

Les employés de soutien de l'Université de Sherbrooke craignent de servir «de chair à canon» dans les compressions budgétaires de l'institution et demandent qu'on révisé l'ensemble de sa structure administrative.

Les propos tenus par le recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid, concernant les coupures de postes sur le campus, n'ont pas manqué de faire réagir le président du Syndicat des employés de soutien, Luc Robillard. Pour lui, il n'y

avait qu'un pas pour que le recteur Reid dise qu'il fallait épargner les professeurs lors des coupures pour se rabattre sur les secrétaires de l'Université.

«M. Reid est devenu le recteur des jeunes professeurs. Nous trouvons que ses propos sont choquants et déplacés», martèle le président au nom des 560 employés à temps complet de son syndicat.

«Les déclarations du recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid sont mêmes blessantes pour sa propre secrétaire. Je ne sais pas ce qu'il dirait de la perdre comme cela à pied levé.»

M. Robillard fait référence à un texte publié hier dans La Tribune

où M. Reid souligne qu'on devrait couper les postes de professeurs en tout dernier lieu dans le contexte de coupures budgétaires annoncées plus tôt cette semaine. M. Reid amenait comme comparaison le fait qu'il est plus facile de relocaliser une secrétaire qu'un professeur à la spécialité bien pointue.

«Il n'y a aucune mesure de comparaison entre les secrétaires et les professeurs», ajoute M. Robillard. Tout ce que le recteur Reid veut faire c'est de protéger la jeune élite de son corps professoral.»

«Chair à canon!» Pour M. Robillard, il est mainte-

nant évident «que nous allons servir de chair à canon pour les coupures. Nous avons déjà été les plus touchés. On voit le peu de considération que nous avons au sein de la direction de l'Université.»

«Nous ne voulions pas réagir avant d'avoir lu le budget, mais là on commence à avoir assez d'informations. Selon nous, c'est toute la structure administrative de l'Université qui est à revoir. Remarque, nous n'avons pas entendu beaucoup de doyens ou de membres de la haute direction dire que leurs postes pouvaient être coupés.»

Selon M. Robillard, les employés de soutien, essentiellement compo-

sés de gens de bureau, de métier ou de service et de techniciens, sont déjà les plus touchés par les coupures, puisque 20 postes auraient été abolis ou coupés.

Le président du Syndicat des employés de soutien est d'autant plus mécontent des déclarations de M. Reid que ce dernier, dit-il, vient de mettre de côté son groupe en ce qui a trait à la revalorisation du fonds de retraite.

«M. Reid avait promis au Syndicat qu'il apporterait une bonification au fonds de retraite. J'ai lu cette semaine qu'il l'accorderait plutôt aux professeurs. Nous sommes encore une fois tassés.»

UN GROUPE DE TRAVAIL RELANCE LE PROJET ZÉROPLUS

Nouvelle proposition soumise à Paillé

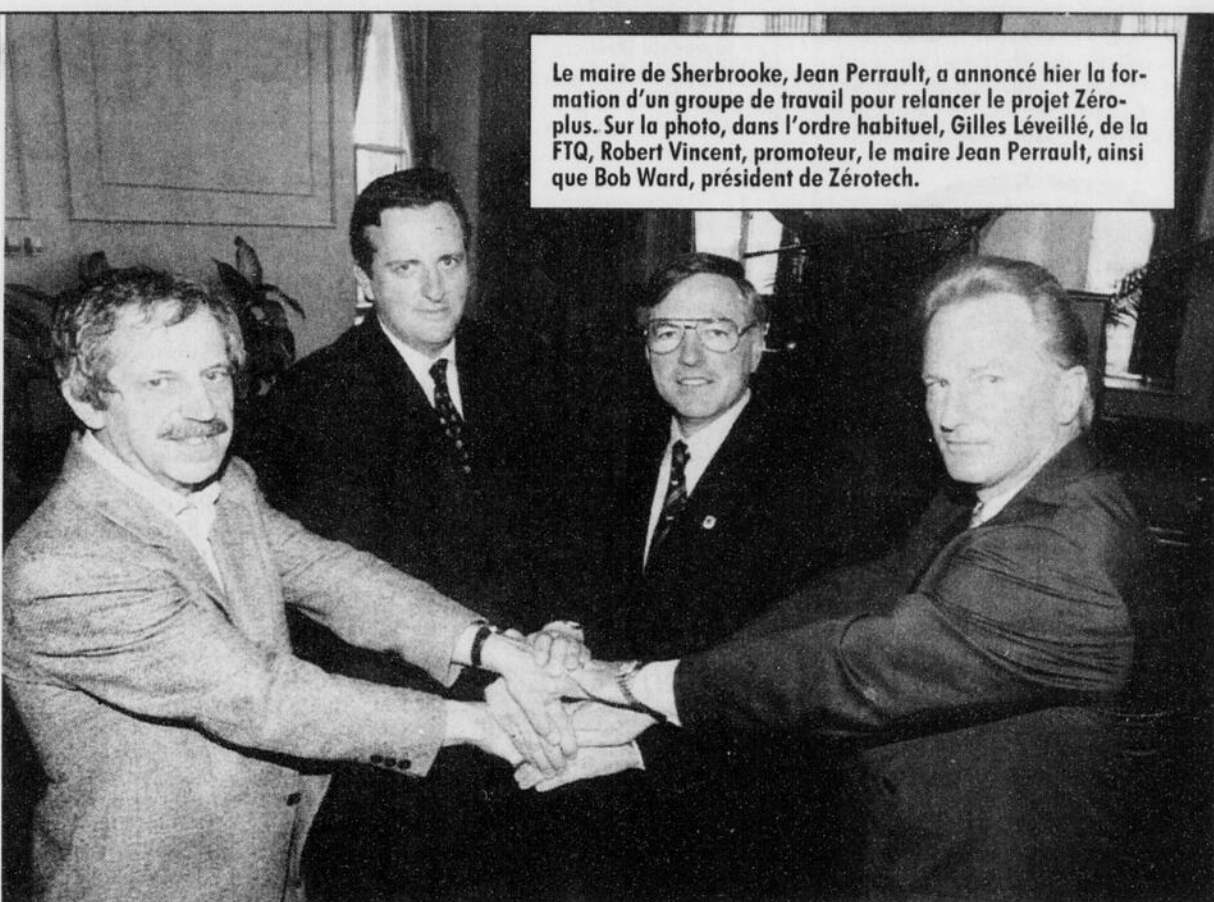
Denis DUFRESNE Sherbrooke

Confronté à de sérieuses embûches au cours des derniers mois et même considéré comme mort il y a à peine trois semaines, le projet Zéroplus sera relancé par un groupe de travail qui formulera une nouvelle proposition au ministre de l'Industrie Daniel Paillé.

«C'est un projet intéressant on dit «donnez-nous une chance de le replacer en fonction des axes de développement de la région et des priorités gouvernementales», le ministre Paillé en sera saisi dès demain (aujourd'hui) lors de sa visite à Sherbrooke», a indiqué hier le maire Jean Perrault, au sujet de ce projet de 24 millions \$ pour lequel les promoteurs Robert Vincent et Bob Ward demandent des prêts garantis de 15 millions \$ des gouvernement fédéral (5 millions \$) et provincial (10 millions \$).

«Doit-on revoir le montage financier? Doit-on scinder le projet de l'usine et celui de la vitrine technologique? Doit-on s'associer à de nouveaux partenaires? Une chose est certaine, nous devons faire preuve d'imagination, de créativité et demander aux promoteurs de s'ouvrir aux nouvelles idées et de démontrer une certaine flexibilité», a ajouté M. Perrault, hier, lors d'une conférence de presse réunissant les maires de la région, la Chambre de commerce, le Groupe pour l'avancement technologique de l'Estrie, la FTQ, et plusieurs dizaines d'ex-travailleurs d'ABB.

Le groupe de travail est formé des directeurs des bureaux régionaux des ministères concernés, de l'Université de Sherbrooke, du Conseil régional de développement et des promoteurs.



Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a annoncé hier la formation d'un groupe de travail pour relancer le projet Zéroplus. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Gilles Léveillé, de la FTQ, Robert Vincent, promoteur, le maire Jean Perrault, ainsi que Bob Ward, président de Zérotech.

Téléphoto, Claude Poulin

M. Perrault a aussi exhorté les députés Marie Malavoy et Claude Boucher, ainsi que le ministre Paillé, «à être patients et de ne pas prendre de décision finale avant que l'on puisse présenter une nouvelle version du projet».

Mea culpa

Hier, MM. Vincent et Ward se sont dits prêts à reformuler leur projet et même à s'associer à l'Universi-

té de Sherbrooke pour le volet recherche et développement.

«Visiblement nous avons échoué jusqu'ici, mais nous sommes flexibles, nous pourrions établir un lien avec l'Université en recherche et développement, mais nous voulons que soit protégée la propriété intellectuelle», indique M. Ward.

Zéroplus consiste en une usine destinée à fabriquer de l'équipement de pointe pour traiter les affluents

des papeteries, assortie d'un centre de recherche et de développement, ce qui permettrait de créer près de 150 emplois, en majorité destinés aux ex-travailleurs de l'usine ABB, qui a fermé ses portes l'an dernier.

Le projet avait été annoncé en septembre 1994 - sous l'ancien régime libéral - par la députée Monique Gagnon-Tremblay pour une usine de 10 000 mètres carrés dans le parc industriel de Sherbrooke. Mais depuis

les embûches au plan du financement se sont multipliés.

À l'occasion de sa venue en Estrie, le 11 mai dernier, le ministre Paillé avait estimé que le projet avait été mal orienté au départ et invité les promoteurs à aller chercher davantage de fonds privés.

Il avait aussi fait savoir que l'aide de Québec et d'Ottawa n'excéderait pas 6,9 millions \$, ce qui avait fait dire au promoteur Robert Vincent «oubliez ça, c'est fini».

Lors d'une rencontre avec les journalistes avant la conférence de presse d'hier, le maire Perrault et les promoteurs ont nié que le dossier ait été mal ficelé au départ, mais ont tout de même fait un petit mea culpa.

«Le problème depuis le début c'est qu'on aurait dû présenter le projet comme quelque chose de collectif, peut-être que j'ai délaissé la participation des gens du milieu», a reconnu Robert Vincent, qui se consacre au projet depuis plus d'un an.

«Ce qui compte c'est la finalité, il ne s'agit pas de blâmer personne, mais de canaliser les efforts de la région», a commenté à ce propos M. Perrault.

Le directeur du Secrétariat au développement régional, Jean-Paul Gendron, a expliqué que le projet cadre tout à fait avec l'un des axes de développement de la région, celui des technologies environnementales.

«Au niveau de la technologie il n'y a pas de contestation majeure, mais où ça accroche c'est sur le projet, y en a-t-il un ou deux? Est-ce trop de subventions? Chaque ministère a sa vision et ce n'est pas facile à concilier. Ce qu'on propose c'est de scinder le projet en deux et il y a peut-être moyen d'avoir une nouvelle formule de financement», a-t-il dit.

Marché potentiel de plusieurs centaines de millions \$

Sherbrooke (DD)

La technologie Zérotech possède un marché potentiel de plusieurs centaines de millions \$, affirme le promoteur Bob Ward qui a été impliqué dans la mise en place de celle-ci dans trois papeteries canadiennes, deux dans l'Ouest canadien et une à Port-Cartier, au Québec.

«C'est une technologie de pointe qui peut être vendue à travers le monde. Uniquement au Québec nous avons fait des affaires pour 20 millions \$ au cours des six derniers mois», indique le président de Zérotech.

«Le marché potentiel est de plusieurs centaines de millions \$ dans le monde. Uniquement en Asie du Sud-Est nous soumissionnons pour de nombreux projets parce qu'ils manquent d'eau, de sorte que les papeteries sont pratiquement obligées d'adopter notre technologie», ajoute M. Ward.

La technologie Zérotech a été mise au point par la firme NLK qui a formé la compagnie Zérotech avec la papeterie Millar Western, de la Saskatchewan. Elle permet «de récupérer tous les affluents (eaux de rejet) des papeteries», indique M. Ward, qui est basé à Vancouver.

Compétiteurs sérieux

«Nous avons formé Zérotech pour vendre cette technologie, nous voulons développer notre marché mais nous devons faire connaître notre technologie», explique le promoteur, qui est vice-président de Combustion Engineering (devenue ABB) durant 15 ans aux États-Unis.

Bien qu'il s'agisse d'une technologie unique en Amérique, signale M. Ward, les Scandinaves la possèdent également et représentent de ce fait des compétiteurs sérieux.

«Nous avons besoin d'une usine (de 10 000 mètres carrés) pour produire cet équipement, nous avons été approchés par d'autres villes et d'autres provinces», ajoute-t-il au sujet de ce projet de 24 millions \$, dont 20 millions \$ seraient consacrés à un centre pour la recherche et le développement.

Pourquoi ce dernier tient-il tant à réaliser ce projet à Sherbrooke?

«Robert Vincent m'a approché pour former une entreprise à risques partagés et je connaissais les capacités des employés de ABB», répond M. Ward.

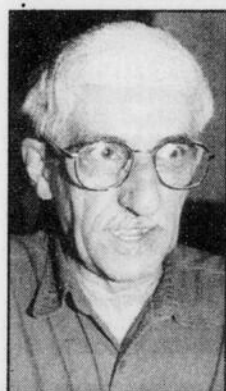
Il estime qu'il pourrait créer une centaine d'emplois dès le démarrage de l'usine, qui, outre la production d'équipement pour la technologie Zérotech, serait appelée à faire la réparation de bouilloires industrielles, comme le faisait ABB avant sa fermeture, en plus de réaliser d'autres types de contrats pour l'industrie du papier.

Son associé Robert Vincent ajoute qu'«on a pour 10 à 15 millions \$ de commandes pour de l'équipement manufacturé».

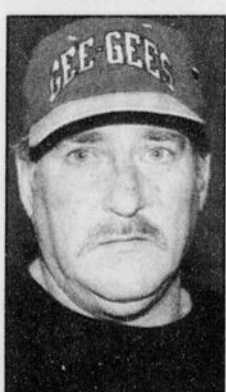
M. Ward soutient d'autre part que le projet devra recevoir le feu vert d'ici quelques semaines en vue de mettre la future usine en opération dès l'automne.

«Ce sera un échec financier très sérieux», prévient-il.

Quant au volet recherche et développement, il faudrait compter de 12 à 14 mois pour le mettre en branle, ajoute M. Ward.



Marc-André Messier



John Salter



Denis Bolduc



Clayton Lackie

Les ex-travailleurs d'ABB gardent résolument espoir

Sherbrooke (DD)

Les anciens travailleurs de l'usine ABB (autrefois Combustion Engineering) gardent espoir que le projet Zéroplus se réalisera et estiment que le gouvernement aurait avantage à soutenir celui-ci pour créer de l'emploi plutôt que de les laisser aboutir sur l'aide sociale.

«Ce projet-là est très important pour la région de Sherbrooke et pour tous ceux qui ont perdu leur emploi, j'ai bien confiance que Robert Vincent va bien mener le dossier, c'est un gars crédible», déclare Marc-André Messier, qui était assembleur-soudeur pour ABB.

Croit-il que les gouvernements doivent participer financièrement au projet Zéroplus?

«Je l'espère bien! Ce n'est pas une subvention qui est demandée, mais un prêt sans intérêt, c'est différent! Et puis avec des emplois ce sont des impôts que le gouvernement ira chercher au bout de ça au lieu de payer pour des gars sur le bien-être social», répond-il.

John Salter, qui a travaillé durant 29 ans au service de l'expédition de ABB, aimerait bien lui aussi que le projet se

concrétise.

«Il ne reste plus beaucoup d'emplois industriels en Estrie, j'aimerais bien que le gouvernement soit généreux», dit-il.

Son collègue Denis Bolduc, qui a été soudeur-assembleur pendant 30 ans chez ABB, a confiance dans le projet de MM. Robert Vincent et Bob Ward.

«Si tout le monde nage dans la même direction, oui, mais il faut des responsables qui prennent les choses en main et que le gouvernement soit sérieux, on a à cœur la relance et on veut des emplois», mentionne M. Bolduc.

Clayton Lackie, soudeur-assembleur durant 22 ans pour ABB, signale que les ex-travailleurs d'ABB sont qualifiés et forment une équipe très productive.

«Nous sommes spécialisés, la réussite va être là, c'est l'argent qui nous manque»,

croit-il.

De son côté, le représentant du Conseil des travailleurs et travailleurs de l'Estrie (FTQ), Gilles Léveillé, a souligné lors de la conférence de presse d'hier que «toute l'économie sherbrookoise bénéficierait de la réalisation d'un projet comme Zéroplus, car non seulement cette entreprise redonnerait du travail à 150 personnes, mais elle consoliderait la position de Sherbrooke dans un secteur industriel d'avenir, celui de la technologie environnementale».

M. Léveillé a en outre fait valoir qu'au moment où Québec s'apprette à adopter une loi sur la formation professionnelle, «ici, à Sherbrooke, dans le cas des ex-travailleurs d'ABB, cet investissement a déjà été fait en pratique. Voilà d'autres points qui doivent être inscrits dans la grille d'évaluation de Zéroplus».

LES MEILLEURS PRIX EN VILLE, GARANTI!

AMPLIFICATEUR Nakamichi
DISQUE COMPACT Nakamichi
2 HAUT-PARLEURS PARADIGM

MB 4S

ENSEMBLE Rég. 1900\$ SPÉCIAL

1 599\$

DR 3

Bourget

7 SE

Garantie 5 ans «écrite» sur ampli et haut-parleur

155, rue King Est, Sherbrooke, (819) 569-4242

Nouveau blitz contre la conduite en état d'ébriété

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Chaque année, l'ivresse au volant entraîne énormément de décès, de blessures, de peine et de destruction. Au plan numérique seulement, l'ivresse au volant a une plus grande incidence sur la société canadienne que tout autre crime. Du point de vue des décès et des blessures graves donnant lieu à l'hospitalisation, la capacité de conduite affaiblie est de toute évidence le crime qui cause la plus grande perte sociale au pays.

Cet extrait d'un jugement de la Cour suprême du Canada, rendu le 27 janvier 1995, redit toute l'acuité du fléau de l'alcool au volant.

Il a inspiré une fois de plus les membres de l'Association des directeurs de police et de pompiers du Québec (l'ADPPO) qui a enclenché, en collaboration avec les corps policiers municipaux et la Sûreté du Québec, une vaste opération contre la conduite en état d'ébriété qui se déroulera dans la nuit de vendredi à samedi, c'est-à-dire à compter de 23 heures ce soir en certains endroits jusque vers les 5h30, demain.

Non seulement cette opération gigantesque touchera l'Estrie mais englobera également les districts de la Mauricie, de Chicoutimi, d'Abitibi et la division de Saint-Jean, non loin de la métropole.

Un précédent

Rappelons que le 10 décembre 1994, plus de 230 policiers avaient participé à une opération semblable en Estrie et en Mauricie.

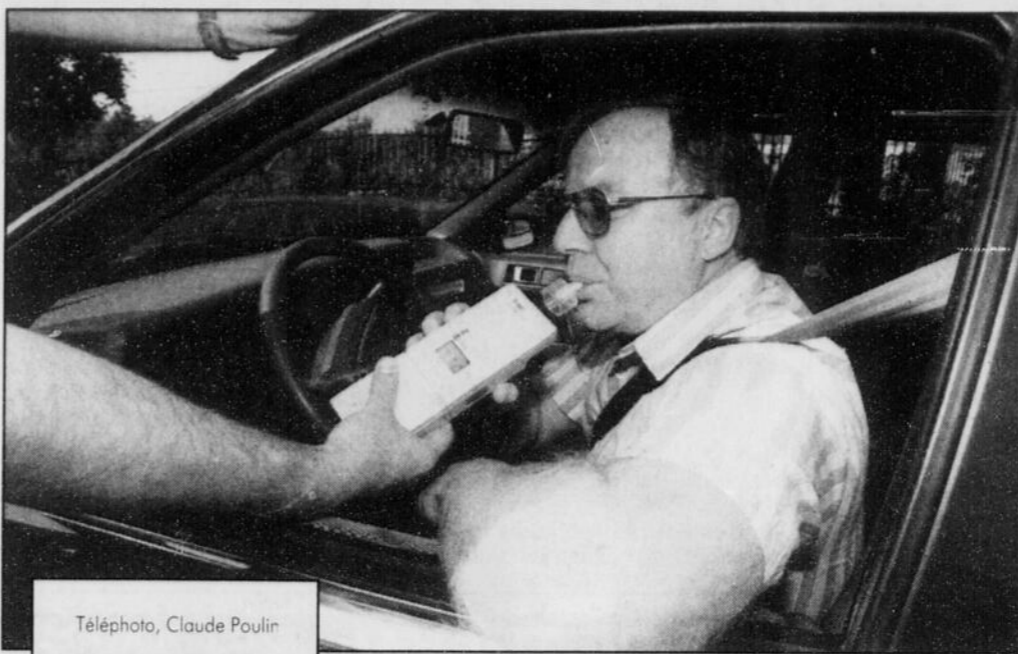
Malgré la publicité, les mises en garde, des centaines de conducteurs avaient été retirés de la route prouvant une fois de plus la problématique de l'ivresse au volant.

Voilà pourquoi l'ADPPO, appuyée par les policiers municipaux et provinciaux, revient à la charge pour assurer l'utilisation sécuritaire du réseau routier, prévenir la conduite avec les conducteurs en état d'ébriété, détecter ces conducteurs dangereux, les amener à subir le test de dépistage et les traduire devant la Cour si leur condition l'exige.

Toujours dans le jugement de la Cour suprême, on note que selon Statistique Canada, l'alcool est un facteur contributif dans 43 pour cent des accidents entraînant la mort et des blessures.

Ce constat permet d'affirmer qu'entre 1983 et 1991, 17 630 personnes ont connu la mort dans des accidents causés par la consommation d'alcool et 1 075 000 personnes ont été blessées.

«Ces chiffres rébarbatifs indiquent de façon discrète mais choquante les effets tragiques et dévastateurs de l'alcool au volant. Les coûts sociaux de ce crime, si élevés soient-ils, sont faibles quand on les compare aux pertes personnelles que ce crime cause aux personnes



Téléphoto, Claude Poulin

C'est un geste qui sera répété souvent dans la nuit de vendredi à samedi, notamment entre minuit et 5h30, en Estrie, mais également dans quatre autres districts ou régions du Québec: l'appareil de dépistage d'alcool.

qui en sont victimes en raison du décès ou des blessures de personnes chères.»

En jetant un coup d'oeil sur les statistiques des accidents de la circulation, survenus en 1994 dans le district de l'Estrie, on apprend que 44 personnes ont perdu la vie dans 39 accidents et que 755 accidents ont causé des blessures à 1102 personnes... et que 567 conducteurs ont été arrêtés pour ivresse au volant.

Du 1er janvier au 30 mai 1995, 24 personnes ont trouvé la mort dans 20 accidents et 409 personnes ont été blessées dans 298 accidents. Déjà 264 conducteurs ont été surpris en état d'ivresse. Comparativement à la même période de 1994, c'est 100 conducteurs de plus!

En appliquant la règle du 43 pour cent, on constate qu'il n'y a pas de quoi se vanter en Estrie plus que dans n'importe laquelle région du Québec ou du pays.

On sait qu'avec l'approche de la période estivale, les occasions de consommer de l'alcool se multiplieront et cela aura une incidence sur le nombre d'usagers de la route en état d'ébriété.

La nuit du 2 au 3 juin se veut une prise de conscience avec l'arrivée des beaux jours.

Contre la saisie d'appareils vidéopokers

Les opérateurs tentent d'avoir une injonction permanente

Sherbrooke

de procéder immédiatement sur l'injonction interlocutoire.

C'est ce débat qui a été amorcé hier et se poursuivra aujourd'hui.

Circonstances particulières

Pour revenir à la décision du juge Gendreau, ce dernier a dit que même si la Cour d'appel est très hésitante à permettre l'appel d'un jugement en injonction provisoire à cause, entre autres, de son effet limité dans le temps, il peut arriver des circonstances particulières où l'inté-

ret de la justice commande qu'un pourvoi soit autorisé.

A son avis, on est en présence d'une telle situation.

Le juge Gendreau a souligné que le litige ici en est un de droit public et l'ordonnance prononcée n'exempte pas seulement les requérants de l'application de la loi, mais suspend généralement et pour tout le Québec l'application d'une disposition législative d'ordre public, attaquée certes mais non invalidée encore.

Le juge Jean-Louis Pélouin de la Cour supérieure, à Sherbrooke, a entrepris hier l'examen d'une requête d'opérateurs d'amusement de la région, qui réclament une injonction interlocutoire suspendant l'exercice des pouvoirs de perquisition et de saisie des appareils vidéopokers.

Il s'agit d'une autre étape dans ce débat opposant les opérateurs au Procureur général, au ministre de la Sécurité publique ainsi qu'à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Le 24 mai, les avocats Ronald Fecteau et Michel Dussault avaient obtenu une injonction provisoire interdisant aux autorités de cesser jusqu'à 17h le 1er juin les saisies à vue et sans mandat d'appareils vidéopokers lors des vérifications des appareils d'amusement par la Régie.

Le tribunal trouvait à prime abord qu'il semblait y avoir une contradiction entre le code de procédure pénale exigeant un mandat avant de procéder à une saisie et la loi sur les loteries n'en nécessitant pas.

Les autorités en ont appelé de cette décision. Mercredi, le juge Paul-Arthur Gendreau de la Cour d'appel a autorisé l'appel, ordonné la suspension de l'injonction provisoire et prescrit la poursuite des procédures en Cour supérieure.

Ce sont ces procédures qui ont continué hier à Sherbrooke et se poursuivront aujourd'hui.

Les procureurs Jean-Yves Bernard et Benoît Belleau ont d'abord demandé au tribunal de se prononcer sur leur requête en irrecevabilité à l'encontre du recours des opérateurs provisoire et un jugement déclaratoire à l'effet que certaines dispositions de la loi sur les loteries sont inconstitutionnelles et que les appareils vidéo-pokers ne peuvent être saisis.

Mes Dussault et Fecteau ont suggéré qu'il y aurait lieu d'émettre une ordonnance de sauvegarde des droits de leurs clients advenant une remise.

Mes Belleau et Bernard ont répliqué en manifestant leur intention

FAITS DIVERS

Vraiment trop bavard

Sherbrooke (psj) - Après avoir sous le nez des policiers effectué un virage à gauche illégal puis après avoir, toujours sous le nez des policiers, grillé un feu rouge, à l'angle des rues Belvédère et Short, dans le quartier ouest de Sherbrooke, un automobiliste en a été quitte pour un grand virage... vers le quartier général, rue Marquette.

Il était 4h15 de la nuit, hier. L'individu, âgé de 32 ans, de Sherbrooke, avait immobilisé sa voiture en prenant les trois quarts du trottoir. Il dégageait une forte odeur d'alcool, ne possédait aucun papier d'identité et n'avait pas la langue dans sa poche...

Le conducteur a soulevé l'affaire Barnabé pour agacer les policiers, il leur a même affirmé qu'une milice s'organisait aux États-Unis pour venir régler le cas des policiers du Québec... et blablaba.

Toujours est-il qu'il a soufflé des échantillons de 200 et de 190 milligrammes d'alcool, aussi pourra-t-il aller servir son harangue aux gens de la Cour.

Il s'est fait coller avec ça, un avis de récidive.

Fuite ratée pour un VTT

Ascot - Alors qu'ils s'apprétaient à intercepter un individu qui chevauchait un véhicule tout terrain et qui circulait sur la voie publique, rue Dunt et chemin Rodgers, à Ascot, les patrouilleurs de Metro Police Ascot-Lennoxville ont vu le cavalier de plaines partir au grand galop.

La scène se déroulait en fin de soirée, mercredi. Mais le véhicule de patrouille même s'il n'était pas fabriqué pour circuler partout ou presque a eu le meilleur et a rattrapé 700 mètres plus loin le conducteur de VTT dont la monture avait «planté» dans le fossé.

Agé de 18 ans, le conducteur du VTT s'en est sorti indemne, physiquement parlant, mais côté infractions, il a subi des dommages: une infraction d'avoir conduit pendant une interdiction, une infraction de ne pas avoir immobilisé son véhicule lorsque les policiers le lui ont ordonné et une infraction d'avoir conduit un VTT sur la voie publique.

Rendu à l'hôpital, le détenu s'enfuit

Sherbrooke - La Sûreté du Québec de l'Estrie a lancé un avis de recherche concernant un pensionnaire du Centre de détention de Sherbrooke qui a profité de sa visite à la salle d'urgence du Centre hospitalier Hôtel-Dieu pour échapper à ses gardiens.

Cette évasion de garde légale est survenue vers 11h15, hier. Le détenu en cavale, déjà domicilié à Sherbrooke et ailleurs en région, se nomme Dany Lussier. Plus actif dans le domaine du vol et du recel qui lui a valu un dossier judiciaire assez étoffé, l'individu est âgé de 20 ans, a les yeux bleus, une cicatrice sur le front, mesure 1m 67 (cinq pieds et six pouces) et pèse dans les 59 kilos (130 livres).

Toute information concernant ses allées et venues peut être communiquée aux autorités policières, 564-1212.

BIENVENUE À TOUS! **MÉCHOUI AU BOEUF**

Au terrain de l'Exposition de Cookshire
LE SAMEDI 3 JUIN 1995
de 17 h à 20 h **À VOLONTÉ!**

Prix
12⁰⁰\$ / adulte
6⁰⁰\$ / enfant moins de 10 ans

07026

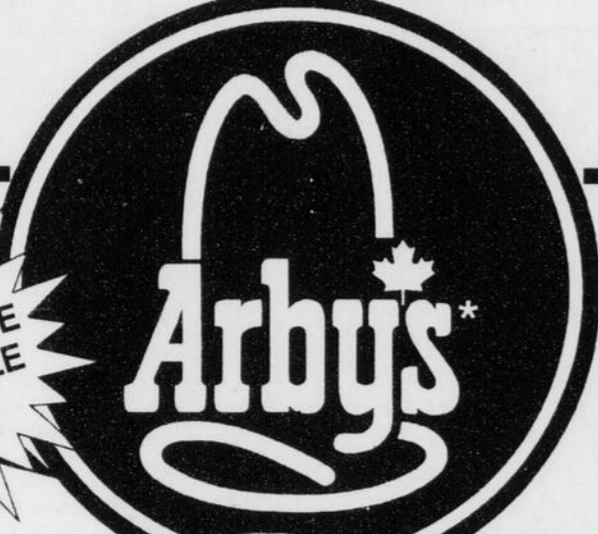
L' Apothicaire
membre **ESSAIM**

624, rue Bowen
(près de l'Hôtel-Dieu)

**LIVRAISON GRATUITE
DE CADEAUX EMBALLÉS**
Spécialement pour un être cher

Commande téléphonique
Cartes de crédit acceptées
569-5561

06727



OUVERTURE OFFICIELLE 29 MAI

**980 KING EST
SHERBROOKE
565-2020
Près 14e Ave et King E.**

ROSIBIF

Rien de moins qu'une qualité de premier choix afin de vous servir un sandwich parfait avec un rosibif parfait.

7 choix de sandwich au ROSIBIF

2 choix de sandwich au POULET

4 choix de SOUS-MARIN

GOÛTEZ la DIFFÉRENCE

Arby's Le Canadien

SPÉCIAL D'OUVERTURE

Sandwich au rosibif

2 POUR 1

1 coupon par client
(cette offre ne peut être jumelée)

Boeuf et fromage

SPÉCIAL D'OUVERTURE

Sandwich au rosibif

2 POUR 1

1 coupon par client
(cette offre ne peut être jumelée)

Canadien

À PARTIR DE

169\$ / mois*

AUCUN COMPTANT,
TRANSPORT, TAXES
ET PRÉPARATION
INCLUS

OU

5 995\$

T.T.P. EN SUS

**REDÉCOUVREZ
LADA™**



- LA VOITURE NEUVE LA MOINS DISPENDIEUSE AU CANADA
- EXCELLENTE GARANTIE DE 3 ANS OU 72 000 KM (GARANTIE COMPLÈTE)

**GARAGE
René Jacques INC.**

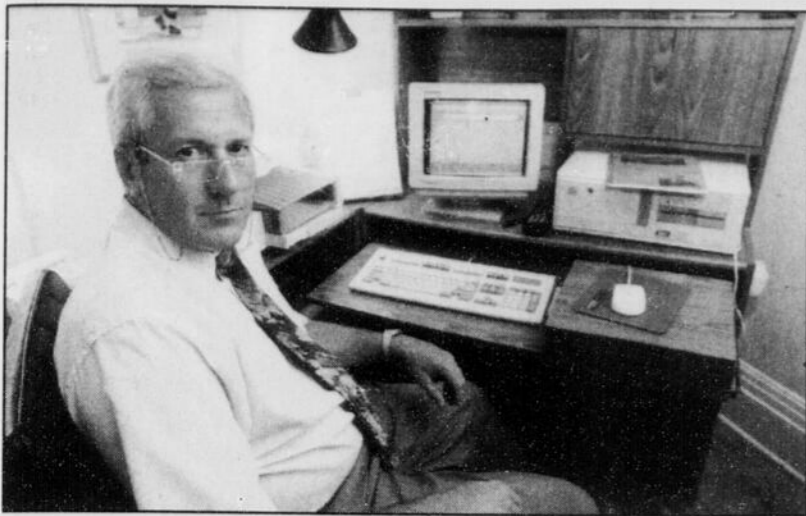
7110, boul. Bourque, Deauville
(819) 864-4278



LADA™
Pour une durée de 60 mois

Dr André Marcoux lance un document sur l'autoroute électronique

Les maladies infectieuses sont prises en filature



Claude PLANTE Canton d'Hatley

Vous voyagez autant à travers le monde que sur la nouvelle folie de l'Internet! Vous devez de connaître l'outil informatique pour contrer les maladies infectieuses que vient de lancer sur cette autoroute de l'information un médecin de la région.

Le docteur André Marcoux, du service des maladies infectieuses de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, s'amuse comme un petit fou avec son ordinateur personnel. Il vient tout juste de lancer sur Internet un document portant sur les maladies infectieuses susceptibles d'être contractées lors de voyages à l'étranger.

Autre aspect à souligner, son document, qui fait plusieurs dizaines de pages, est en français, ce qui vient quelque peu changer le paysage presque totalement anglophone d'Internet. Encore plus surprenant, à 57 ans, Dr Marcoux ne connaissait presque rien à l'informatique il y a quelques mois.

«Je pense bien que je suis le premier médecin de la faculté à envoyer un document sur Internet, constate M. Marcoux. Ça n'a pas été facile. C'est un document en français, ce qui est assez rare sur Internet.»

Le document en question se présente en premier lieu comme un tableau où l'utilisateur, une fois bien engagé sur l'information, choisit les informations désirées. On peut choisir entre la vaccination, les mesures préventives, l'évaluation médicale,

etc. Pour chaque sujet, on s'achemine vers de l'information pertinente.

Tout cela est agrémenté d'illustrations. Pour des maladies bien spécifiques, le Dr Marcoux a pu adjoindre des photos à la description médicale. Le document indique aussi quels pays sont visés par tels ou tels maladies, infections ou virus.

Pour l'instant, seulement deux pays y sont répertoriés, l'Argentine et le Mexique, deux destinations populaires par les temps qui courent. D'autres pays, comme Cuba, la République dominicaine, le Costa Rica, le Vénézuéla, etc., pourraient s'ajouter.

«Parler» Internet

L'aventure de André Marcoux a commencé l'hiver dernier, lors d'une journée d'information sur Internet à l'Université de Sherbrooke. Lui qui possédait un ordinateur depuis deux ans et ne s'en servait que pour enseigner, n'a pu résister à l'offre de suivre un cours.

«Le but du cours était de produire un document informatif, souligne-t-il. Lorsque j'ai fini de l'écrire, l'idée de l'envoyer sur Internet m'est venue. J'ai voulu en faire profiter tout le monde. Un document pour moi ici tout seul ça ne sert à rien.»

Pour ce faire, M. Marcoux a dû apprendre à «parler» Internet, ou plutôt assimiler tous les codes et symboles propres à la rédaction d'un document sur Internet.

«Le plus difficile ça été d'apprendre tout cela. Je suis parti de zéro. Mais c'est vraiment fantastique tout ce que l'on peut faire avec Internet», commente le médecin.

glais) apparaît.

«Pour nous, c'est le centre de référence mondial pour les maladies infectieuses, note le docteur. J'y ai fait souvent appel. Il fallait que mes informations soient à jour. Je devrai les modifier à chaque fois qu'une nouvelle épidémie par exemple fera son apparition dans l'un des pays.»

Téléphoto, Claude Croisierière
Médecin à la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, le Dr André Marcoux s'amuse comme un petit fou avec son ordinateur, tellement qu'il a produit un document disponible sur Internet.

Les partenaires pour la souveraineté en tournée

Michel RONDEAU Sherbrooke

La Table des partenaires pour la souveraineté de l'Estrie a décidé de faire monter le thermomètre d'un cran dès maintenant.

Mme Louise Paquet, la porte-parole de ce groupement, a rappelé que la Table regroupe des gens qui ont décidé de s'afficher comme souverainistes et de promouvoir le oui au référendum.

Comme le groupement estime que la responsabilité de la souveraineté ne doit pas être laissée aux partis politiques, mais qu'il s'agit de la responsabilité de tout Québécois qui croit nécessaire de se donner un pays, la Table part en tournée régionale, a annoncé Mme Paquet.

Les 12, 14 et 15 juin, diverses personnes-ressources associées à la Table des partenaires se rendront respectivement à Cookshire, Asbestos et Ste-Catherine-de-Hatley pour rencontrer les citoyens, souverainistes ou pas, ou encore indécis, afin de discuter des enjeux liés à la souveraineté aux plans social, culturel, économique et politique, a expliqué la porte-parole.

Ces municipalités sont situées dans des comtés qui ne sont pas représentés par des députés péquistes, fait-elle remarquer, ce qui laisse supposer qu'en dépit qu'il y ait sûrement des souverainistes, «il faudra peut-être plus de temps pour activer les troupes».

Ce sera l'occasion de questionner un pannel multidisciplinaire constitué de personnes dont la crédibilité est reconnue en Estrie. Les échanges permettront de donner des réponses aux gens qui se questionnent, par exemple, sur la monnaie, la langue, l'association économique avec le Canada, le droit canadien versus le droit international, la place du Québec dans le monde.

Louise Paquet fait remarquer que plusieurs avis ont été émis à ces sujets jusqu'ici, entre autre lors de Bélanger-Campeau et de la commission qui avait été créée après. Ce ne seront pas des positions de politiciens qui seront exposées, mais le fruit des réflexions de spécialistes qui se sont prononcés sur ces questions.

«Nous poursuivons notre tournée à l'automne, sans doute avec une formule améliorée. Il restera 120 municipalités à visiter, dit Mme Paquet avec humour. Nous n'avons pas l'intention de nous rendre que dans les grandes villes.»

Elle poursuit: «Nous espérons que ceux et celles qui se disent mal informés ou qui ont soulevé des questions restées en suspens devant la Commission sur l'avenir du Québec, parce que son rôle n'était pas d'y répondre, viendront nous rencontrer. Ce n'est que le début de notre démarche de sensibilisation.»

Mme Paquet annonce que des études seront rendues publiques plus tard. Il s'agit du résultat d'analyses, de statistiques ou autres exercices auxquels se sont affairés les comités d'experts mis sur pied par la Table nationale des partenaires, qui regroupe une quinzaine de grands organismes. Ces études seront prêtées avant l'été, estime Louise Paquet, mais il restera à déterminer à quel moment on les rendra publiques.

Enfin, la Table régionale tiendra aussi des activités spéciales pour les femmes et pour les jeunes et il y aura aussi... des surprises.

Notons que la Table régionale a

AVIS DE CORRECTION
L'erreur suivante n'est glissée dans le cahier d'annonces 322 intitulé «LE GRAND SOLDE DE PLEIN AIR».
Page 22:
Tournevis sans fil, 54-2813-6
Le cahier indique 2 vitesses (300/600 tr/min), 2 bloc-piles 3.6 V
Il aurait dû indiquer: 1 vitesse (180 tr/min), 1 bloc-piles 3.6 V
Nous regrettons les ennuis que cela peut vous occasionner.
CANADIAN TIRE

À Atlanta

Pour montrer les possibilités du réseau, le praticien (informaticien) et le journaliste ont vogué sur «l'asphalte» d'Internet. En quelques secondes, le centre spécialisé en maladies infectieuses d'Atlanta au États-Unis était à portée de vue. Deux «bit-bit» plus tard, le menu (en an-



BÉNÉDICTION DES AUTOS et MOTOS LES 3 ET 4 JUIN

Après les messes:

Samedi 3 juin - 19 h 00

Dimanche 4 juin: 8 h 30 - 10 h 00 - 11 h 30 - 17 h 00

Brunch familial tous les dimanches de 11 h 00 à 13 h 30

Adultes: 8,00\$ (taxes incluses)

Enfants (en dessous de 10 ans) 4,00\$ (taxes incluses)

Mercredi 7 juin - 19 h 00: Liturgie des défunts

Beauvoir 569-2535

AVENTURE ELECTRONIQUE
LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC
"MEILLEURS PRIX GARANTIS" AVEC SERVICE AUSSI!

LIQUIDATION MASSIVE

ORDINATEURS • AUDIO • TÉLÉVISEURS • CAMÉSCOPES • MAGNÉTOSCOPES • RADIOS

DERNIÈRE SEMAINE **JUSQU'À 73% DE RABAIS**

RECHERCHER LE PERROQUET EN MAGASIN ET ÉCONOMISEZ GROS!

DU À DES DÉLAIS D'IMPRESSION. LES PRODUITS EN SOLDE SONT DISPONIBLES JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

TÉLÉVISEURS	Prix rég.	Jusqu'à Dim.	Qté
Marque Reconu 27" Stéréo	699\$	498\$	125
GoldStar 19" Télécommande	349\$	288\$	100
Marque Reconu 14" Télécommande	249\$	178\$	52
SANYO 20" Stéréo	369\$	338\$	28
Marque Reconu 25" Télécommande	399\$	368\$	54
HITACHI 20" Stéréo	499\$	398\$	26
Panasonic 20" Stéréo	499\$	448\$	17
TOSHIBA 20" Stéréo	499\$	468\$	40
RCA 26" Stéréo	699\$	578\$	28
Panasonic 20" VENDEDU	699\$	398\$	
HITACHI 21" VENDEDU	799\$	698\$	
MITSUBISHI 26" Image sur image	799\$	648\$	27
TOSHIBA 27" Stéréo	899\$	778\$	25

MAGNÉTOSCOPES	Prix rég.	Jusqu'à Dim.	Qté
RCA VCR	329\$	278\$	17
JVC HI-FI	399\$	378\$	35
HITACHI HI-FI	429\$	388\$	55
Panasonic HI-FI	449\$	398\$	116
JVC VCR, HI-FI	499\$	448\$	25
MITSUBISHI VCR, HI-FI	469\$	448\$	29
Panasonic HI-FI	499\$	448\$	36
SONY HI-FI	499\$	448\$	45
SONY VCR, HI-FI	599\$	498\$	17

CAMÉSCOPES	Prix rég.	Jusqu'à Dim.	Qté
SONY 8mm	1299\$	688\$	30
SANYO 8mm	599\$	498\$	63
JVC Compact, 5 cass.	599\$	518\$	71
SANYO 8mm	799\$	648\$	10
HITACHI 8mm VENDEDU	999\$	988\$	
SANYO 8mm	999\$	888\$	18
CANON 8mm	999\$	888\$	14
Panasonic Compact	999\$	888\$	23
SONY 8mm	999\$	888\$	13

AST

- Processeur 486DX2 50MHz
- Mémoire vive de 8Mo
- Disque rigide de 270Mo
- Lecteur CD-ROM
- Carte de son 16 bits
- Lecteur 3.5" HD
- Carte "Local bus" vidéo
- MONITEUR EXTRA

MULTIMÉDIA
DX250273 1598\$ 1398\$ 12

PRIX INCROYABLES!

PORTATIFS	Prix rég.	Jusqu'à Dim.	Qté
SLC2-50 4/120	1998\$	1698\$	5
TM-4000 4/120 MONO	1998\$	1498\$	7
TM-4000 4/120	2298\$	1698\$	8

MULTIMÉDIA

Packard Bell **NEC** VENDEDU 8\$

LEGEND 2051 1298\$

486 SX2/50 4/420-CD

NEC READY 466D 1998\$ 1798\$ 16

486 DX2/66 4/340-CD

PROCESSEUR 486SX

LEGEND 233 PLUS 1398\$ 998\$ 10

486 SX/33 4/340-F/M

RÉCEPTEURS

Prix rég.	Jusqu'à Dim.	Qté
Technics 100 watts	299\$	248\$ 19
PIONEER Dolby pro Logic	369\$	328\$ 16
PIONEER Dolby pro logic	399\$	338\$ 17
harman-kardon 120 W VENDEDU 9\$		798\$
JVC Dolby pro logic	499\$	428\$ 31
PIONEER Dolby pro logic	699\$	588\$ 25
PIONEER Dolby pro logic	1099\$	798\$ 22
Technics Dolby pro logic	399\$	338\$ 30

Packard Bell

MULTIMÉDIA

- Processeur 486sx33MHz
- Mémoire vive de 8Mo
- Disque rigide de 270Mo
- Lecteur 3.5" HD • Clavier et souris
- CD-ROM Double vitesse Multi-session
- CD Printer Carte de son 16 bits
- Carte "Local Bus" vidéo "512K"
- Modem interne • MONITEUR EXTRA

LEGEND 2016 1598\$ 1298\$ 30

IBM

- Processeur 486sx33MHz
- Mémoire vive de 8Mo
- Disque rigide de 253Mo
- Moniteur SVGA 28
- Clavier et souris

PS/1 486 SX/33 1898\$ 1298\$ 4

Concessionnaire autorisé

MONITEURS ET CLAVIERS	Prix rég.	Jusqu'à Dim.	Qté
PERFORMA 3 VENDEDU 328\$		198\$	
PERFORMA PLUS .28	548\$	298\$	11
APPLE RGB 13"	648\$	498\$	26
CLAVIER ÉTEN VENDEDU 248\$		98\$	
CLAVIER BILINGUE II	399\$	149\$	15

MINI SYSTÈMES

Prix rég.	Jusqu'à Dim.	Qté
JVC CD, télécommande	449\$	388\$ 18
HITACHI CD, télécommande	499\$	398\$ 18
JVC CD, télécommande	599\$	498\$ 16
PIONEER 3 CD, télécommande	549\$	448\$ 12
aiwa 3 CD, télécommande	649\$	548\$ 50
Technics 3 CD, télécommande	999\$	798\$ 7
JVC 6 CD, télécommande	799\$	648\$ 25
FISHER 10 CD, télécommande	799\$	648\$ 19
MITSUBISHI 3 CD, télécommande	799\$	688\$ 12
KENWOOD 6 CD, télécommande	999\$	748\$ 20

SUPERMAGASIN
À côté du **CARREFOUR DE L'ESTRIE**
3280, Boul. Portland
346-6633

SHERBROOKE

410 SORTIE #2
4E

42 SORTIE #2
SHERBROOKE

2 BOUTIQUES
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3250, Boul. Portland
Tél.: 820-1476
Tél.: 820-1732

Éditorial

Consensus: inquiétude

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie a terminé sa tournée de consultation sur une note qui était tout à fait prévisible. Le directeur général admet avoir observé un consensus complet: tous les intervenants, dit-il, ont exprimé de l'inquiétude quant à la manière dont se fera la transition entre l'ancien et le nouveau système.

Les véritables consensus sont rares dans une communauté, mais celui-là se dessinait depuis longtemps; en fait, depuis le tout début du débat. Il devait s'exprimer et il l'a finalement été, mais ce n'est sûrement pas à l'honneur des autorités de la santé.

Cette inquiétude profonde quant à l'avenir du système de santé est en effet parfaitement légitime. Et ceux qui en sont responsables n'ont aucune justification valable à offrir.

Il s'agit évidemment de la Régie dont le devoir moral, sinon le mandat, suppose une sensibilité particulière à l'endroit de la population qu'elle sert et des personnels qui en dépendent. Il s'agit peut-être surtout de son grand patron, le ministre de la Santé, qui a la responsabilité gouvernementale de veiller à ce que les régies (dont il est le concepteur, n'oublions pas) fournissent des projets de solutions crédibles avant et non après s'être irrémédiablement engagées dans une voie de réforme majeure. Ces deux niveaux de pouvoir ont failli à leur tâche à cet égard.

Avec comme résultat un grave traumatisme dont l'ampleur se mesure facilement tant chez les personnels directement concernés dans les établissements que chez l'ensemble des citoyens de la région. Un traumatisme causé évidemment par l'inconnu, par l'annonce de transformations radicales en l'absence de toute information précise sur l'aboutissement d'un processus présenté d'entrée de jeu comme irréversible.

Et c'est pourtant de soins de santé qu'il s'agit, faut-il le rappeler. C'est-à-dire de la maladie qui nous guette sournoisement ou qui nous afflige déjà; de ce père ou de cette mère dont la santé se détériore; de cet enfant fragile pour qui on voudrait bien sûr la meilleure médecine qui soit. Bref, bien avant tous les concepts et toutes les formes de structures au centre de ce débat, c'est d'insécurité et de sentiment de vulnérabilité dont il s'agit.

Facile à comprendre: on a répété que des hôpitaux deviendront inutiles, que la durée du séjour à l'hôpital diminuera substantiellement pour de nombreux cas, que toute la façon de gérer les services de santé changera. Et pour toute explication sur ce qui nous attend, on a parlé vaguement des CLSC, de maintien à domicile et ... de gigantesques compressions qui seraient encore à venir.

Non, ce n'est vraiment pas étonnant que l'inquiétude soit unanime. Et maintenant qu'on l'a tellement laissé grandir, elle pourrait être fort difficile à calmer.

Paul Lambert à la présidence d'Innovatech

Le ministre Daniel Paillé sera à Sherbrooke cet après-midi pour lancer officiellement Innovatech-Sud du Québec. Après toutes les tergiversations que ce dossier a connues dans la dernière année, la nomination des membres du conseil d'administration permettra qu'enfin la roue démarre.

Le milieu sherbrookoïse est anxieux de connaître les personnes choisies, d'autant plus que la trame de fond s'est largement transformée avec les mois. Initié sous un gouvernement libéral, avec des libéraux notoires aux postes-clés du projet, il connaît son accouchement difficile sous la nouvelle administration péquiste; ce qui devrait normalement transparaître aujourd'hui.

Selon les informations obtenues ces derniers jours, il est pratiquement certain que la présidence de ce conseil d'administration sera accordée à M. Paul Lambert de CIMA+, reconnu pour ses liens avec le Parti québécois en région. Malgré des accointances plus libérales, il appert que Guy Fouquet du Groupe SM y conservera un siège, permettant au groupe de garder un lien indispensable avec les initiateurs du projet et exerçant quelque peu l'influence politique et partisane des nominations.

Il semble assuré aussi que MM. Alain Caillé de l'Université de Sherbrooke et Gilles Pansera, des Industries manufacturières de Lac Mégantic feront partie de ce conseil d'administration.

Quelques hypothèses moins certaines mentionnent aussi Mmes Hélène Lussier-Beaulieu, du Centre régional d'entrepreneuriat ou encore Monique Compagna de Waterville et MM Pierre Bernard ou Réal Létourneau du groupe de comptables RCMP.

Quant aux gens de l'extérieur de la région il a déjà été question des François Cordeau de Mitel à Bromont, Pierre Vaillancourt de Nutec à Granby, André Bombardier de Valcourt et Pierre Beauchesne de Senergic à Arthabaska. On parlait aussi de Mario Gariépy de la Corporation économique de Granby, mais sa candidature pourrait avoir été écartée depuis.

La couleur du projet a changé depuis son lancement. Ce qui importe maintenant c'est que cette société d'investissement permette réellement et rapidement la création souhaitée d'entreprise de haute technologie, sans partisanerie, mais avec résultats.



«JE TROUVAIS QU'IL CREUSAIT UN PEU TROP PROFOND POUR PLANTER DES FLEURS»

TRIBUNE LIBRE

La vraie nature de Guy Bertrand

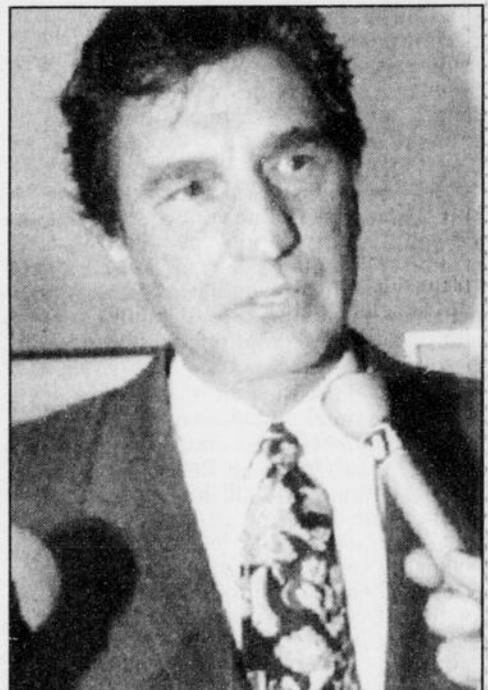
Depuis le début de l'année, comme en fait part régulièrement *La Tribune*, l'avocat Guy Bertrand de Québec se pavane sur les tribunes traitant de l'avenir politique du Québec. Surprise! Il n'est plus souverainiste; c'est un fédéraliste. Plus qu'un simple fédéraliste probablement. Serait-il depuis longtemps une taupe?

À partir de la double clé espionnage et Québec, une courte enquête dans la banque de données informatiques des journaux québécois (*Actualité/Québec*) est pleine de renseignements au sujet du parcours ténébreux de ce mutant. En effet, *Le Soleil* du 14 mai 1992 traitant de la vie secrète de Claude Morin livre de puissants indices sur le travail souterrain de l'énigmatique Bertrand. Il y est raconté que «l'ancien candidat à la présidence du Parti québécois en 1985, (...) a reconnu avoir été mis au courant de cette relation particulière de Claude Morin avec la GRC, il y a plusieurs années, par un client, aujourd'hui un ex-agent des services de renseignement de la GRC.» (Fréquentations louches!) Cependant, il «nie catégoriquement avoir été la source des informations de Radio-Canada.» Plusieurs autres articles de même farine parus au même moment confirment que Guy Bertrand évolue à l'aise dans les eaux troubles de la GRC et des agents doubles canadiens. Parallèlement, quelle agilité il démontre à se défendre... d'être le délateur de Claude Morin! La maïresse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, appelée à témoi-

gner devant un comité de discipline pour lever le voile sur l'origine de cette délation embarrassante pour le Parti québécois, mais stratégique, faut-il dire, à la veille du référendum sur les accords de Charlottetown, compare maître Bertrand à un paon. Compte tenu qu'il a laissé circuler que l'on sait aujourd'hui, il semble que madame la maïresse et les initiés, à l'époque, soupçonnaient déjà une espèce animale plus discrète sous les plumes de monsieur l'avocat.

Tous les ingrédients d'une tentative fédérale d'infiltration à la tête du Parti québécois et de sabotage sont présents dans l'épisode de 1992. En guise d'indice final, trois ans plus tard le 15 février dernier. *Le Soleil* rapportait: «L'avocat Guy Bertrand a avoué hier qu'il a laissé circuler son nom depuis plusieurs années pour devenir juge fédéral». Le chat, ou plutôt la taupe, vient de sortir du sac. La vraie nature politique de Guy Bertrand et son rôle semblent apparaître enfin au grand jour, stratégiquement encore une fois, dans le cadre d'un second référendum.

Seuls les naïfs continuent de s'émerveiller devant les esbroufes du faux paon Bertrand probablement au service de la cause fédérale depuis longtemps.



Gérald Côté Sherbrooke Guy Bertrand

Besoin de votre appui

Nous nous apprêtons à fêter le 15^e anniversaire d'existence des Grands frères et Grandes sœurs de Drummondville. Toutefois, en même temps, si nous ne recevons pas l'appui de la communauté, nous devons songer à mettre un terme à nos activités. Cette situation est fort regrettable puisque le besoin qui existait il y a 15 ans, persiste encore aujourd'hui. Bon nombre de jeunes provenant de familles monoparentales ont toujours besoin d'un ami(e) qui les guidera dans leur cheminement vers leur vie d'adulte. Il serait très dommage qu'un organisme fondé par la communauté, c'est-à-dire, par des travailleurs sociaux, des policiers et le milieu des affaires de Drummondville, disparaisse à cause d'un manque de fonds.

En mars dernier, Centraide

Coeur du Québec, nous apprenait que la subvention dont nous disposions les années précédentes, serait coupée de plus de la moitié. Une mauvaise nouvelle, penserez-vous? Non, un choc! Comment un organisme à buts non lucratif réussira-t-il à survivre lorsque son principal bailleur de fonds retire plus de 50% de la subvention accordée? Il est vrai que notre association ne comble pas les besoins primaires de la population (nourriture, vêtement, logement). Mais le besoin affectif de nos jeunes issus de familles monoparentales n'est-il pas aussi important? (...)

Nous sommes très conscients que la vie n'est pas facile pour personne. Chacun de nous doit livrer sa propre bataille pour survivre, dans un monde quelque peu en déroute.

Mais si vous croyez que vous pouvez, malgré tout, contribuer à une meilleure qualité de vie à des jeunes qui ont besoin d'un lien d'amitié, s'il-vous-plait, aidez-les. A vous, membres de la communauté, nous vous lançons un cri du coeur, un appel au secours. Si vous croyez qu'il est essentiel pour le mieux-être d'un bon nombre de jeunes en manque de présence significative d'avoir quelqu'un sur qui compter, je vous en prie, partagez avec eux.

Le moindre petit don nous aidera à poursuivre notre route, notre mission. De plus, si vous donnez, nous verrons là, un encouragement: votre foi en l'existence de notre organisme. Vous pouvez nous aider de bien des façons: don, commandite, bénévolat... etc. Vous en avez immédiatement l'occasion puisque nous sommes présentement en campagne

de financement. Différentes activités sont organisées à cet effet dont la tenue d'une mini-olympiade le 11 juin à laquelle nous demandons la participation des entreprises de la région et finalement, la vente de billets à 2 \$ chacun.

Quelle que soit la façon dont vous pouvez nous aider, sachez que votre geste en est un de solidarité et qu'il contribuera à maintenir l'amitié et le partage dont chacun de nous a besoin pour s'épanouir. Ainsi que Victor Hugo le disait: «L'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit, le coeur s'enrichit de ce qu'il donne.»

Le conseil d'administration des Grands frères et Grandes sœurs de Drummondville
 Madeleine Corneau, présidente

HOMMAGE

Tout récemment s'éteignait à Sherbrooke M. Denis Tremblay. Au cours d'une vie qui a traversé le siècle, cet homme d'action, passionné de culture, s'est engagé dans tous les secteurs de la vie urbaine.

Associé aux architectes Louis-N. et Jean-Paul Audet, Denis Tremblay a attaché son nom à des réalisations de prestige, dont la cathédrale de Sherbrooke et la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré. Il a été au nombre des bâtisseurs de Sherbrooke et il a joué un rôle important à la Chambre de commerce pendant de nombreuses années. Il laisse donc le souvenir d'une personnalité forte, agressive quand la cause le justifiait, et très dynamique.

Pour sa part, la Société d'histoire de Sherbrooke perd en M. Tremblay un ami de très longue date. Au début de sa carrière, dans les années 1930, Denis Tremblay a été en contact avec les Hayes, O'Bready, Gravel, Bachand, Olivier, Camirand, etc., qui avaient fondé la Société d'histoire en 1927. C'est ainsi qu'il a été sensibilisé à l'histoire et au patrimoine de Sherbrooke et qu'il a soutenu par la suite, et de façon indéfectible, les objectifs de la Société d'histoire.

Entre 1970 et 1973, il était président de la Société. On lui doit, entre autres, la publication d'une oeuvre de Mgr O'Bready, *De Kiné à Sherbrooke*, des campagnes en faveur des bâtisseurs de la ville, comme

Alexander Tilloch Galt, la désignation de la salle de concert et de spectacle de l'Université de Sherbrooke du nom de Maurice O'Bready.

La contribution la plus importante de Denis Tremblay en faveur de l'histoire et du patrimoine de Sherbrooke et des Cantons de l'Est, c'est d'avoir obtenu en 1976, en collaboration avec le président Hervé Bernard, le soutien permanent de la Ville de Sherbrooke. La Société d'histoire a alors été logée au Domaine Howard et dotée d'une sub-

vention annuelle de fonctionnement. Ces meilleures conditions de vie et de développement ont été le point de départ du progrès accéléré qu'une nouvelle équipe a pu donner à la Société d'histoire au cours des 15 dernières années.

C'est bien connu. Pour que l'un ou l'autre aspect de la culture ait sa juste place dans la société, il faut des défenseurs tenaces, enthousiastes, passionnés. C'est l'image que nous voulons garder de Denis Tremblay, sachant qu'elle défiera l'absence et le temps. D'autre part, nous souhaitons que Mme Tremblay sente toute la sympathie et la très grande amitié qui animent le présent hommage.

Andrée DESILETS
 Société d'histoire de Sherbrooke

ADMINISTRATION Raymond Tardif Président et éditeur	RÉDACTION Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	PUBLICITÉ François Fouquet Directeur	PRODUCTION Daniel Gauthier Directeur	COMPTABILITÉ André Corriveau Contrôleur	TIRAGE Julienne Poulin Gérante du crédit
Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	Alain LeClerc Jocelyn Godbout Adjoints au directeur	André Roberge Contrôleur et adjoint au directeur	André Coriveau Contrôleur	Pierre Dubois Directeur
					André Custeau Adjoint au directeur



Téléphoto par Claude Poulin
Mylène Béliève, élève de 6e année à l'école Sylvestre, espérait bien gagner la compétition de saut en longueur.

328 écoliers ont délaissé les cours pour la compétition d'athlétisme de la CSCS

Julie BONNEAU Sherbrooke

Pas d'école, pas de devoirs mais une journée plein air attendait les 328 écoliers de 5e et 6e année qui participaient à la compétition annuelle d'athlétisme de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke.

Dès 9 h la piste extérieure de l'Université de Sherbrooke fourmillait d'activités et heureusement Dame Nature était de la partie. La journée débutait par une période d'échauffement où chacun pouvait délier ses muscles en vue des compétitions. Déjà l'énergie habituelle des compétitions se faisait sentir!

Qu'ils préfèrent le 60 m, le 400 m, le relais 4 x 100 m, le saut en hauteur, le saut en longueur ou le lancer du poids, chacun des athlètes devait participer à deux compétitions selon leurs préférences ou leurs aptitudes.

Pour ces jeunes provenant de 21 écoles différentes cette journée représentait une longue, longue, très longue récréation. Alors que leurs collègues de classe étaient contraints de faire des mathématiques, de l'anglais ou du français, eux pouvaient profiter de la belle température.

Pour participer à cette activité sportive, certains ont dû s'inscrire à un camp d'entraînement, d'autres ont dû remporter les mêmes compétitions à l'intérieur de leur école, mais tous devaient répondre à des standards. André Duncan, qui prenait part aux compétitions du lancer du poids et au 60 m avoue qu'il a fait le camp d'entraînement de son école parce qu'il aime la compétition. «J'étais bien content d'être choisi parce que ça me permet de faire du sport toute la journée et un congé de devoirs ça se prend bien!»

Même si l'ambition de tous ces jeunes athlètes était de gagner, ils étaient bien conscients qu'ils ne pouvaient tous arriver premiers. «J'aurais bien aimé gagner mais avec tous ces gens, je ne pense pas



André Duncan, qui participait aux épreuves du lancer du poids et au 60 m, aime bien la compétition.

que ce soit possible. Je suis quand même bien heureux d'être venu, c'est plus amusant qu'une journée de classe et en plus on rencontre plein de gens!» souligne David Leblanc, un élève de 5e année de l'école Saint-Antoine, de Lennoxville.

Si cette journée en était une de compétition et de performance pour plusieurs, pour Kim Scalabrini, de l'école Soleil Levant, de Sherbrooke, c'était aussi une journée de retrouvailles. «C'est cool parce que c'est dehors, il fait beau et en plus je vois plein de monde de mon ancienne école. Des amis que je n'ai pas vu depuis un bon bout!»

Plusieurs étaient contents de leur performance, d'autres étaient un peu déçus mais les éducateurs physiques de la CSCS peuvent être fiers de leur initiative, parce que tous ces jeunes semblaient bien apprécier leur journée.

Les jeunes de l'école Carillon ont remporté la médaille d'or, alors que ceux de l'école Notre-Dames-des-Champs, de Stoke, et Saint-Esprit ont récolté l'argent et le bronze.

L'UdeS innove en publiant en France un annuaire d'anciens étudiants

□ Quelque 360 diplômés auraient élu domicile en Europe

Julie BONNEAU Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke innove encore! En effet, elle devenait, hier, la première université canadienne à publier en France un annuaire d'anciens étudiants.

Cet annuaire, présenté par l'Association des Diplômés de l'Université de Sherbrooke en France (ADDUS-France) regroupe les anciens diplômés résidant en France et plus largement en Europe.

L'ADDUS-France, créée en juin 1994, compte déjà une centaine d'adhérents sur les 360 anciens étudiants de l'Université ayant élu domicile en Europe. L'Association a pour but de promouvoir la notoriété de l'Université ainsi que les relations entre ses adhérents.

Le ministre canadien des Affai-

res Étrangères, André Ouellet, ancien étudiant de Sherbrooke, prenait part à ce lancement qui se déroulait à la résidence de l'Ambassadeur du Canada en France. M. Ouellet qui se qualifie lui-même «d'étudiant assez turbulent» se dit très redevable envers l'Université de Sherbrooke. «L'Université de Sherbrooke m'a permis, après être passé par une autre université, de terminer mes études de droit. Nos professeurs étaient des avocats en pratique privée, ce qui m'a donné l'occasion de suivre les travaux de la cour et c'est justement ce qui m'a poussé à me concentrer sur mes études.»

Un outil précieux

Pour l'étudiant, ce genre d'annuaire est très important. Il lui permet de rencontrer des gens qui sont passés par la même institution d'enseignement que lui et ils peuvent ainsi s'échanger des conseils professionnels. «Puisque l'annuaire



André Ouellet

contient le nom de tous les diplômés ainsi que leurs occupations et leurs coordonnées personnelles, il permet de créer des réseaux de connaissance très importants sur le marché du travail.» M. Reid souligne d'ailleurs que ce genre d'annuaire ce fait régulièrement au Québec.

Embauche de cadres

L'annuaire est aussi très utile aux entreprises et à l'Université. Les entreprises peuvent se tourner vers ce type de publication lorsqu'ils ont besoin de nouveaux employés et particulièrement de cadre. Enfin il aide l'Université à continuer et à se perpétuer. «Pour que l'Université conserve sa bonne réputation, il est important que les anciens étudiants le disent, c'est ce qui nous amène des nouveaux étudiants de qualité. D'ailleurs, en France l'Université de Sherbrooke a déjà une réputation bien établie», de préciser M. Reid.

Ma maison, mon jardin



PRODUITS DE CIMENT WINDSOR

Le spécialiste

- de la brique
- de l'aménagement
- des murets de jardin
- du pavé
- des dalles de béton
- d'escaliers préfabriqués

DISTRIBUTEUR DE PIERRES ET BRIQUES DE TOUTES SORTES

Gosselin, Arriscraft, Béton Bolduc, etc.



ACCESSOIRES POUR FOYERS SALLE D'ÉCHANTILLONS

PRODUITS DE CIMENT WINDSOR

390, 10e Avenue Sud, Sherbrooke 569-9571

VENTE MEGA FUN!

DU 29 MAI AU 3 JUIN

Ton auto est aux oiseaux

Hé boss, moins cher que ça, ça coûterait gratis!

SPÉCIAUX KENWOOD AUJOURD'HUI SEULEMENT

PLUS 4 HAUT-PARLEURS GRATUITS

- Radio AM/FM cassette
- Façade détachable antivol
- 2 x 25 watts

KRC-201

229⁹⁵\$

Prix « payez et emportez ». Quantité limitée. Taxes non incluses.

- Radio AM/FM, 50 watts, façade détachable antivol
- 2 haut-parleurs 6,5 po de 80 watts

819⁹⁵\$*

QUANTITÉ LIMITÉE

- Lecteur à 10 disques compacts, adaptable à toute radio d'origine, télécommande sans fil.

529⁹⁵\$*

- Amplificateur portable, puissance de 160 watts.

229⁹⁵\$*

- Subwoofer 10 po, 360 watts.

115\$*

AUTRES SPÉCIAUX

- TOIT OUVRANT **79⁹⁵\$**
- TÉLÉPHONE CELLULAIRE NOKIA **149⁹⁵\$**
(Activation obligatoire)
- HAUT-PARLEUR DE REMPLACEMENT D'ORIGINE **9⁹⁵\$ ch.**
- DÉMARREUR À DISTANCE RS-101 **179⁹⁵\$**
(Installation sans supplément pour la plupart des véhicules)

6 MOIS SANS INTÉRÊT

Sujet à l'approbation du crédit, ne payez que les taxes de vente.

Lebeau VITRES D'AUTOS

OUVERT JUSQU'À 21 h

175, rue Quatre-Pins, Sherbrooke 822-2626

372, rue Wellington Sud, Sherbrooke 563-8242

Non aux plans budgétaires d'une clinique chiropratique

Kathy NOËL Sherbrooke

Un juge de la cour des petites créances a récemment ramené à l'ordre une clinique chiropratique de Sherbrooke qui propose des plans budgétaires à ses clients. Une pratique que le juge a dit aller «à l'encontre du Code de déontologie de l'Ordre des chiropraticiens du Québec».

Depuis deux ans et demi, la Clinique Chiropratique Spécifique offre à sa clientèle la possibilité de payer ses traitements selon un mode de paiements égaux. Selon le plan proposé, la clinique s'engage à donner un minimum de 46 visites pour une période de huit mois.

Code de déontologie

Selon le jugement rendu, le plan contreviendrait au Code de déontologie de la profession sur trois points : il inciterait de façon répétée à recourir à ses services professionnels, il entraverait directement ou indirectement la liberté du patient de choisir son chiropraticien et il amènerait à prodiguer des soins qui ne sont pas requis au point de vue chiropratique.

Selon l'ACEF Estrie, il s'agit d'un cas d'espèce. Elle entend cependant le soumettre à l'Ordre des chiropraticiens dans le but ultime de faire abolir ce genre de pratique, qui serait répandue dans plusieurs cliniques.

«À l'ACEF, nous nous posons de sérieuses questions concernant ces plans. Comment peut-on prévoir avec certitude qu'il faudra entre huit à douze mois de traitements chiropratiques pour régler un problème de santé? Ce plan budgétaire n'incite-t-il pas les patients à recourir à un grand nombre de traitements? Nous craignons aussi que les chiropraticiens soient tentés d'augmenter le nombre de traitements pour s'assurer une clientèle stable», indique Ghislaine Beaulieu, coordonnatrice à l'ACEF.

«Un juge qui ne devait pas aimer les chiro»

Du côté de la Clinique visée par le jugement des petites créances, on reste perplexe devant le jugement de la cour. «Un juge qui ne devait pas aimer les chiropraticiens», selon la chiropraticienne Mariel Gélinas.

«Je trouve ça bizarre, parce

qu'avant de proposer le plan, nous l'avons fait approuver par le syndicat de la Corporation, parce que nous savions que d'autres chiropraticiens avaient déjà eu des problèmes avec ça», mentionne Mme Gélinas.

«On ne force pas les patients, poursuit-elle. C'est juste un moyen pour leur permettre de budgétiser et ils sont libres de cesser les traitements en tout temps. Ce sont les patients eux-mêmes qui nous ont suggéré de procéder ainsi.»

Au syndicat de la Corporation, on mentionne que l'on n'a pas le mandat d'approuver ou de désapprouver ce genre de plan.

«Notre rôle est de donner de l'information au chiropraticien pour que, s'il décide de procéder ainsi, il puisse le faire dans les normes. Ici, nous avons un cas isolé, qui relève de la décision d'un juge. C'est une interprétation et il a le pouvoir de décision», indique Claude Pilon, président du syndicat.

«Ce qui est illégal, c'est d'exiger de payer avant un traitement. Mais le chiropraticien peut le proposer et le client l'accepter. Dans le cas des plans, ce sont des modes de financement», dit-il.

Les exportations québécoises ont battu des records en 94

André BELLEMARE Québec (PC)

Le Québec a connu une année record en 1994 dans le domaine des exportations alors que la valeur des ventes a dépassé, pour la première fois de son histoire, le cap des 40 milliards \$, représentant une hausse appréciable de 20,8 pour cent par rapport à 1993.

Plus de 82 pour cent des exportations québécoises sont destinées aux États-Unis.

Surplus

Cette performance s'est soldée par un surplus commercial de 5,6 milliards \$ comparativement à 4,6 milliards \$ l'année précédente, grâce en très bonne partie aux excédents enregistrés dans le commerce avec les Américains.

Le ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Bernard Landry, avait choisi un auditoire tout désigné, la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, pour en faire l'annonce, hier, à l'occasion d'Export-Action.

«Cette performance ne doit pas faire oublier que l'environnement commercial international nous oblige à la vigilance, à développer des stratégies plus fines et à diversifier nos marchés d'exportation», a dit le ministre, qui s'est évidemment réjoui du dynamisme de l'économie québécoise.



Bernard Landry

Export-Action est une initiative du ministère des Affaires internationales qui donne ainsi l'occasion aux gens d'affaire de rencontrer personnellement les conseillers économiques du Québec en poste à l'étranger. On en compte 28 en tout, dont cinq aux États-Unis, cinq en Amérique latine, huit en Europe, six en Asie, un au Moyen-Orient et trois au Canada (ouest canadien, Ontario et Maritimes).

Depuis fort longtemps, le papier journal constituait un atout majeur dans le commerce extérieur du Québec mais ce n'est plus le cas avec l'amélioration de la haute technologie en automobiles et surtout dans le secteur des télécommunications qui figurent parmi les plus importants éléments exportateurs.

Ce qui a fait dire au ministre Landry aux quelque 200 hommes et femmes d'affaire: «Une des conclusions de tout cela c'est que nos premières matières d'exportation ne découlent plus des bienfaits de Dieu mais plutôt de notre matière grise».

Chez nos voisins canadiens, l'Ontario, les dernières statistiques remontent à 1992 et elles indiquent que cette province a exporté des produits d'une valeur de 82 milliards \$ il y a trois ans.

M. Landry a insisté sur l'importance du commerce extérieur qui constitue, notamment, une «arme absolue» dans la lutte contre le chômage. Il a expliqué que pour chaque 100 000 \$ tirés des ventes à d'autres pays, on crée un emploi ici.

Divers facteurs peuvent expliquer cette croissance des exportations en 1993 et 1994, dont les conséquences du libre-échange économique, la faiblesse de la devise canadienne, un environnement économique favorable aux États-Unis et au Canada, la mise en opération au Québec de nouvelles capacités de production (domaine de l'automobile), l'amélioration de la compétitivité des firmes québécoises dans certains secteurs industriels.

Les exportations des marchandises du Québec représentent 23,8 p.c. de son produit intérieur brut (PIB).

David Cliche continuera à traiter avec les autochtones

Pierre APRIL Québec (PC)

Le premier ministre Jacques Parizeau a maintenu, hier, toute sa confiance à l'endroit de son adjoint et conseiller aux Affaires autochtones, David Cliche, même si les dirigeants des premières nations du Québec ont clairement indiqué qu'ils ne veulent plus en entendre parler.

M. Parizeau a d'abord rappelé en Chambre à son interlocuteur de l'Opposition en la matière, le député Christos Sirros, qu'il y a huit jours M. Cliche a été à l'origine de la signature d'une entente importante avec la nation Crie et leurs chefs jusque-là hostiles au gouvernement du Québec, avant de défendre son adjoint en lui réitérant sa confiance. «Tout comme il a manifesté toujours la confiance de M. Billy Diamond chef des Cris, avec qui il signait une entente il y a huit jours», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le chef du gouvernement ne s'inquiète pas de l'état des relations entre son administration et l'Assemblée des premières nations puisqu'il semble privilégier les négociations bilatérales au multilatérales.

«Il y a moyen, a-t-il dit, en un peu de bonne volonté, en discutant avec chacune d'entre elles (les nations autochtones) de régler un grand nombre de choses».

Saisie de 300 plants de marijuana: trois hommes de Lac-Brome arrêtés

Lac-Brome (PC)

Trois individus de Lac-Brome devront comparaître en Cour du Québec, à Cowansville, au cours des prochaines semaines pour être formellement inculpés de culture de marijuana.

Les suspects ont été arrêtés hier à leur commerce de Fulford par les membres de l'Escouade contre le crime organisé de la Sûreté du Québec de l'Estrie.

A cet endroit, les policiers ont trouvé en leur possession un peu plus de 300 plants de marijuana, environ deux kilos de la même drogue et une petite quantité de cocaïne, le tout valant quelque 40 000 \$. Outre la drogue, les policiers ont découvert un lot d'une trentaine d'armes à feu, non entreposées conformément à la loi, mais possédées légalement.

Les trois individus ont été relâchés après interrogatoire et recevront sous peu une sommation les enjoignant de comparaître.

Le trio pourrait faire partie d'un réseau dont le démantèlement a commencé la semaine dernière. Les enquêteurs poursuivaient d'ailleurs leurs recherches à cet égard hier après-midi.

Le 25 mai dernier, trois autres perquisitions dans des résidences de Lac-Brome, chemin Stagecoach, chemin Lakeside et à Foster, avaient permis aux policiers de saisir près de 500 plants.

«Nous étudions actuellement les liens possibles entre ces affaires», a déclaré hier l'agent Serge Dubord, porte-parole de la SQ de l'Estrie.

SEARS

Attendez-vous à plus

Offres spéciales de fin de semaine!

Le samedi 3 juin et le dimanche 4 juin 1995

jours seulement

Rabais 25%
sur tous les blousons en cuir pour hommes

Rabais 25%
tous les vêtements R&R et Intersect à prix courant pour hommes

Rabais 50\$
Tondeuse CRAFTSMAN^{MD} 4 hp

Tous les répondeurs, téléphones sans fil, téléphones avec fil, télécopieurs... tous en solde maintenant!

Rabais 5\$
Choix de jeans Levi's^{MD} pour hommes

Rabais 25%
sur polos pour hommes

RABAIS 25%
Tous les chandails du printemps pour hommes

AU CHOIX 24⁹⁹
Outils choisis CRAFTSMAN^{MD}

Rabais 25%
Services de vaisselle 20 pièces choisis

29⁹⁹ - 39⁹⁹
Sélection de robes de chambre pour femmes

Rabais 30%
Tous les ens. leggings à prix courant pour filles

Moitié prix
sur un choix de robes pour filles

Seulement 12⁹⁹
Grille-pain 2 tranches à larges fentes

Seulement 12⁹⁹
Bouilloire Proctor Silex^{MD} format 1 litre

Moitié prix
Jeu d'outils 19 pièces pour mécanicien

Rabais 30%
Tous les chandails et cardigans Jessie^{MC}

Rabais 30%
Tous les soutiens-gorge et sous-vêtements WonderBra^{MD} et Daisyfresh^{MD}

Seulement 3⁹⁹
Ens. de verres en liquidation!

Au choix 49⁹⁹
Choix d'outils CRAFTSMAN^{MD}

Tous les pneus Rabais 10 à 30%

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
BESON D'ÊTRE ÉCOUTÉ? QUELQU'UN EST LÀ POUR TOI!

«Parler de ses angoisses n'est pas un signe de faiblesse. C'est se donner une chance... une chance de mieux vivre.»

UNE LUEUR D'ESPOIR
SHERBROOKE ET RÉGION
564-2323
7 JOURS
24 HEURES
1-800-467-2641